LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

APF
Association de la presse francophone hors Québec.

Vol. 16 No. 51 *Vendredi 20 février 1981* *0.50 16 pages*

MORINVILLE — LEGAL

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Par Christian Côté

L'Assemblée annuelle de l'ACFA régionale de Morinville-Legal a eu lieu au Carrefour de Morinville mercredi 10 février, réunissant vingt-quatre personnes.

Dans son rapport, le Président de la régionale, M. Edouard Houle a mentionné la grande activité qui s'est déroulée tout au cours de l'année 80 dans le domaine culturel, telle que la grande soirée annuelle du mois de février, le B.B.Q. du mois de juillet pour fêter la semaine de l'unité canadienne, la visite du cercle dramatique de Saint-Paul, ainsi que celles d'autres artistes. Il a également souligné la soirée de Noël à laquelle plus de 150 personnes ont participées, ainsi que l'ouverture d'un Carrefour à Morinville. Pour 1981, le Président désire que la régionale insiste davantage sur le rapprochement de ses membres par le biais de divers comités.

RAPPORT FINANCIER

En 1980, l'ACFA régionale de Morinville-Legal a débuté l'année avec $.4511.06 en banque et la terminer avec une somme de $957.56. Etant donné quelques chiffres incertains, une motion a été faite afin «que l'ACFA régionale propose à l'ACFA provinciale de demander à M. Jubainville de se rendre disponible à la régionale pour la renseigner en ce qui concerne la comptabilité de la régionale et de tous ses comités.» Motion acceptée à l'unanimité.

RAPPORT DU COMITE CULTUREL

Outre les activités nommées dans le rapport du Président, on retrouve dans le rapport culturel de 1980 la représentation de la Boîte à Popicos, la présentation également de «Coup de Feu», le spectacle de Claude Saint-Denis, celui de Johanne Martineau, l'exécution de La Girandole (groupe de danse folklorique), la présentation du film «Les Brûlés» et finalement le spectacle du groupe «1755» qui a été un véritable succès. Mention spéciale pour le Bonspiel annuel provincial qui a attiré des équipes d'autres régionales.

RAPPORT DU COMITE D'EDUCATION

Les préoccupations du comité d'éducation ont été pour l'année 1980, la pré-maternelle et la Commission scolaire. A Legal une augmentation des frais d'inscription de $10. à $12. a été décidée. Afin que l'école primaire de Legal devienne une école bilingue le pourcentage du français a été élevé dans les classes, de la première à la quatrième année. En 1981, les sous-comités d'éducation travailleront à promouvoir la langue française.

A Morinville deux classes pré-maternelles ont été mises sur pied; une pour les enfants de trois ans et l'autre pour ceux de quatre ans, totalisant 26 élèves. L'enseignante est aidée par les parents.

DIVERS

Mme Maggie Turcotte représentante de l'association régionale de «Canadian Parents for French» a demandé un appui moral à l'ACFA régionale. Au Carrefour de Legal, augmentation du matériel de 2800 à 5404 en 1980, les ventes ont été de $8682. Celui de Morinville a vu le nombre de clients s'accroître et a reçu une commande de volumes totalisant $.3,000. de la part des bibliothèques. La Société Héritage, qui a entrepris un livre de photographies sur l'histoire de Morinville entre 1880 et 1939, a demandé de l'aide à l'ACFA régionale.

ELECTIONS

Le tout s'est terminé par les élections des membres du comité. M. Edouard Houle a été réélu Président pour l'année 1981. Les autres membres élus sont Mmes Jeannette Champagne, Solange Bachand, Huguette Comptant et Denise Cyr, MM Louis Leclerc, Michel Nault et Adolphe Boissonneault. L'élection du conseil exécutif se fera lors de la prochaine réunion du comité qui doit se réunir deux semaines après son élection.



Le nouveau Comité de l'ACFA de Morinville-Legal est composé de: (de gauche à droite) Mme Solange Bachand, M' Louis Leclerc, Mme Jeanette Champagne, M. Edouard Houle, Mme Denise Cyr, M. Adolphe Boissonneault, Mme Huguette Comptant et M. Michel Nault.

RÉUNION ANNUELLE

LE CAC CRÉE LE TROPHÉE "FERNANDO GIRARD"

Par Silvie Pollard-Kientzel

C'est la fin de semaine du 13 et 14 février dernier que le Conseil Albertain de la Coopération (CAC) avait choisi pour tenir sa réunion annuelle.

Parmi la bonne cinquantaine de personnes présentes, il était a remarquer Daniel Poulin, du Secrétariat d'Etat, Eugène Trottier représentant de l'Association canadienne-française de l'Alberta, et M. Michel Lagacé, Directeur du Centre de Recherches au Collège Universitaire de Saint-Boniface, et conférencier invité.

Dès le début de son rapport, M. Ron Poirier, Directeur général du CAC déclarait: «Le décès de Fernando Girard fut l'événement qui a forcé les coopérateurs à prendre une nouvelle vision du mouvement coopératif francophone en Alberta. La responsabilité qui était incombée à Fernando s'est dirigée parmi tous les autres coopérateurs...»

Le deuxième gros changement qui ait été effectué durant l'année 80, est encore relié, bien qu'indirectement, à M. Girard, puisqu'il s'agit de la création de l'Ordre du Mérite Coopératif, qui est représenté par le Trophée Fernando Girard. Trophée qui d'ailleurs restera, cette première année, dans la famille, puisqu'il a été décerné à M. Ghislain Bergeron, beau fils de M. Girard, pour son travail effectué en tant que Directeur de Carda à Saint-Paul, et, plus généralement, pour tous les services qu'il rend depuis plusieurs années à la francophonie de sa région.



M. Ron Poirier, Directeur général du CAC: «L'emphase sera en 81 sur l'éducation...»

M. Poirier a ensuite terminé son exposé en insistant sur le fait que le CAC comptait en 1980 huit organisations membres, qui sont les suivantes: les Caisses de Bonnyville, de Beaumont, de Girouxville, de Saint-Paul, la Caisse Francalta, la Coop de Falher, Carda Ltée, et la Société des Compagnons.

A la fin du banquet, le conférencier, M. Michel Lagacé a lancé un défi à toutes les coopérations, se basant principalement sur le rapport du Conseil Canadien de la Coopération qui s'était l'an passé posé la question suivante: s'il existe des coopérations francophones, est-ce pour

suite en page 15

ASSEMBLÉE ANNUELLE

UN BON TRAVAIL

Le samedi 7 février à midi, le Président de la régionale, M. Gaston Renaud et sa dame, Monique, recevaient dans leur demeure les invités qui ont bien voulu nous faire l'honneur de se déplacer pour assister à notre assemblée générale annuelle.

Parmis ceux-ci étaient: M. Léo Bosc, Directeur général provincial, Dr Roger Motut qui remplacait M. Roger Lalonde, Président provincial de l'ACFA, M. Hilaire Fortier qui remplacait M. Eugène Trottier, Directeur provincial du Membership; M. Daniel Poulin du Secrétariat d'Etat; M. Jean Bernard Lafontaine, Président de la FFHQ; et M. Yvan Corbeil, représentant de, CROP (Centre de recherche sur l'opinion publique).

Les membres du conseil administratif de la régionale s'y sont rendus pour souhaiter la bienvenue à ces messieurs et en faire la connaissance. Un goûter fut servi accompagné d'une bonne coupe de vin.

L'Assemblée annuelle même a eu lieu au restaurant Sven Erickson à 13h30.

Tout se déroulait très bien et très rapidement sauf la ratification des amendements à la constitution et aux statuts et règlements. Ce qui est toujours une tâche assez longue.

Les élections se sont faites à bonne allure. Les noms des personnes qui ont été choisis pour faire partie du Conseil d'administration de la régionale sont les suivants: Jacques Tremblay, Rita Potvin, Raymonde Métail, Willy Conard, Louis Philippe Cormier, Gertrude Lizée, Nicole Cloutier, Ronald St-Jean, Yvan Teasdale, Michelle Ross, Edgar Ouellette, Jules Lehouillier, Lise Villeneuve, Raymond Routhier, Lise Mailhot.

Hélène Canesson fut élue présidente par acclamation.

Après l'assemblée les invités faisaient une visite au nouveau local où se trouvent maintenant le Centre culturel et le Carrefour ainsi que le bureau de Secrétariat accompagnés du Président.

De retour au Erickson, ils se joignaient aux membres qui partagaient une conversation animée en prenant l'apéritif et la conversation continuait tout le long du souper.

Malheureusement les invités, qui ont ajouté à l'intérêt et l'excitation de l'événement, ont dû partir avant le programme de la veillée à cause de mauvaise température annoncée.

Ceux qui demeuraient s'en sont donnés à coeur joie sur la piste de danse entraînés par le musique irrésistible du groupe Stardust. Et ce n'est que vers les petites heures que tous se souhaitèrent bonne nuit, très satisfaits d'une journée bien remplie - de bon travail et de bon amusement - les coeurs gais et optimistes: ce qui marque toujours un nouveau commencement après une tâche bien accomplie.

Notons encore qu'il y aura une réunion du nouveau conseil d'administration samedi le 21 février et que la présidente présentera au conseil la liste des personnes qui formeront le prochain comité exécutif - à être accepté par le conseil -.

Merci

LE FRANCO—ALBERTAIN

UN NOUVEAU DIRECTEUR



M. Michel Paquette, nouveau Directeur du Franco-Albertain, a déclaré à l'animateur Normand Fontaine au cours de l'émission «Les Normandises», qu'il voulait redonner aux Franco-Albertains un journal dont ils pourraient être fiers.

Par Christian Côté

Le Franco a maintenant un nouveau directeur, M. Michel Paquette. Originaire de Hawkesbury en Ontario, M. Paquette a travaillé pour le journal Le Carillon où il a été Directeur de la publicité de 1973 à 1977, avant de fonder l'année suivante, un journal français à Cornwall.

Invité de M. Normand Fontaine à l'émission «Les Normandises» de mercredi 10 février, M. Paquette a expliqué les raisons qui l'avaient attiré en Alberta: «C'est d'abord le défi du Franco qui doit redevenir la fierté de l'Ouest. Je veux en faire un journal capable de se tenir debout et former une équipe capable d'assumer la responsabilité du journal. Le Franco a sa raison d'être en Alberta et les Franco-albertains méritent mieux que ce qu'ils ont actuellement.»

Les principaux changements visuels du journal se verront surtout par l'apport d'une carricature accompagnant l'éditorial, par une nouvelle disposition graphique et par une nouvelle orientation rédactionnelle. Il faut composer le journal pour les Franco-albertains, en faire un journal provincial reflétant l'identité des gens à travers la province. Un délai de six mois est nécessaire afin de présenter le nouveau visage du Franco et le rendre aussi intéressant qu'il était dans le passé», de conclure M. Paquette.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Gaston R. Renaud

Une Régionale, cela constitue la base même sur laquelle se fonde toute la hiérarchie des associations qui relient les membres individuels entre eux, c'est-à-dire tous les francophones vivant au Canada, mais à l'extérieur de la province de Québec. Une Régionale, c'est l'élément le plus important, parce que c'est la fondation même, de toute la structure provinciale qui a été mise en place pour coordonner toutes les régionales entre elles, pour leur donner une unité au niveau de la province; et ce faisant, en rendant possible cette unité, l'association provinciale a pu.......servir de cataliseur aux multiples francophones qui se sont ralliés sous sa bannière et a permis ainsi qu'ils prennent conscience de leur identité.

Cette unification des premières associations locales en Alberta a non seulement donné lieu à la découverte d'une identité franco-albertains, mais aussi à une force dynamique qui se dégage immanquablement d'un groupe bien concerté et bien convaincu de son identité, de son enracinement dans le sol canadien; et c'est cette force dynamique qui a permis au noyau principal, au foyer initial, des premiers Franco-Albertains de s'étendre petit à petit et de rendre possible la formation d'un groupe comme le nôtre.

La Régionale de Lethbridge, en 1978, lorsqu'elle est née, était le septième groupe communautaire qui se joignait à l'Association canadienne française de l'Alberta. Et si ce n'eût été de l'existence de cette association provinciale, aidée, il est vrai, considérablement des politiques fédérales d'aides financières aux communautés minoritaires de langues officielles, ...si ce n'eût été, dis-je, de l'existence de cette association provinciale forte de 50 années de survivance, la petite communauté francophone de Lethbridge et du sud de l'Alberta n'aurait jamais pu voir le jour, les francophones individuels eux-mêmes n'auraient peut-être jamais pu se rendre compte qu'ils étaient assez nombreux pour constituer un groupe auquel se rallier et s'identifier et la majorité anglophone de Lethbridge n'aurait pas eu l'occasion de se canadianiser autant qu'elle peut le faire actuellement.

En effet, je le crois fermement, si une ville du Canada n'a pas à composer jour après jour avec les deux éléments fondamentaux qui composent l'essence même du pays, l'élément anglais ET l'élément français, cette ville perd conscience à la longue de la nature même du pays où elle se trouve située. Il n'est donc pas si farfelu de penser que le regroupement communautaire des francophones dans une ville comme Lethbridge depuis trois ans a permis à la majorité anglophone, non seulement de prendre conscience de notre existence parmi elle, mais aussi de devenir plus tolérante envers la minorité officielle que nous sommes, de faire des efforts pour nous accepter et nous reconnaître comme minorité canadienne officielle, de se conscientiser à l'importance d'apprendre à ses enfants cette langue française qui leur permettra de fonctionner mieux dans le pays du Canada; somme toute, notre présence francophone à Lethbridge, même si à l'occasion il nous semblera marquer un recul dans l'esprit de la majorité anglophone, notre présence à Lethbridge aura eu pour effet, et continuera d'avoir pour effet, de canadianiser cette ville, de la rendre plus canadienne.

Nous ne devons donc pas avoir honte de nos origines, de notre langue, de notre culture ou même de notre accent quand nous parlons anglais. Il faut au contraire que nous travaillions ensemble à garder, à conserver cet héritage que nous avons reçu de nos pères, grand-pères, aïeux et bisaïeux, car nos familles, pour la plupart, sont bien plus anciennes en terre canadienne que celles de la majorité anglophone. Il faut que nous ayons le courage de nous affirmer, de faire éduquer nos enfants en langue française toutes les fois que la chose est possible, de nous servir du français toutes les fois que nous en avons l'occasion, afin de ne pas le perdre, de nous cotoyer entre francophones et de participer à des activités communes de façon assez régulières afin de créer des liens d'amitié entre nous et de constituer une communauté de plus en plus serrée.

Et c'est dans cette optique que, comme à Lethbridge et le sud de l'Alberta, de nouvelles régionales depuis notre naissance en 1978 ont commencé aussi à voir le jour. L'A.C.F.A. en compte maintenant dix, et il y en a deux autres qui se trouvent dans un état de grossesse assez avancé.

...

Et comme toutes ces régionales franco-albertaines, nous oeuvrons nous aussi à combler les multiples besoins de tous les francophones de notre milieu.

...

Et c'est dans ce cadre d'esprit que je vais maintenant vous présenter le rapport du comité d'éducation, d'abord, puis, celui du comité culturel, du point de vue social autant que du point de vue artistique.

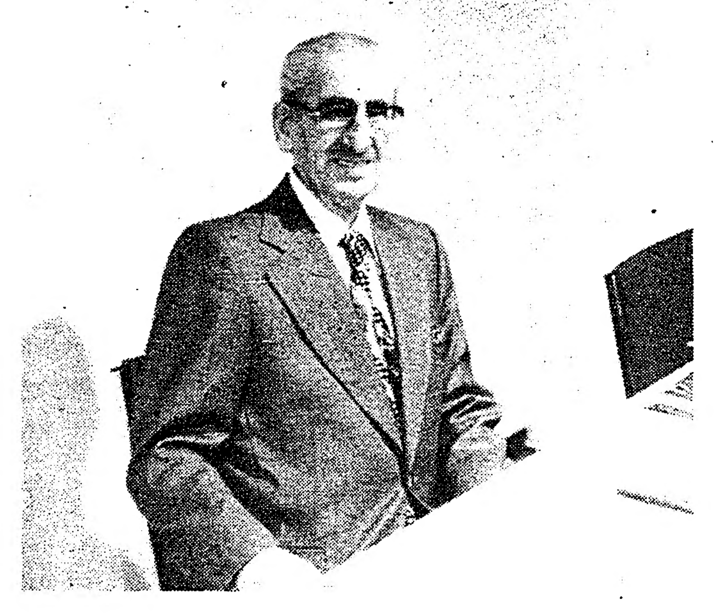
Gaston R. Renaud.

Les invités du FRANCO

Par Silvie Pollard-Kientzel

LE VOLONTARIAT EXISTE TOUJOURS

MAURICE LAVALLÉE



Comment présenter une personne tel M. Lavallée, qui est, nul ne peut en douter, l'une des personnalités les plus reconnues dans l'histoire de la francophonie albertaine?

Venu de Sorel, dans la province du Québec, Maurice Lavallée assure: «C'est tout ce travail que j'ai fait bénévolement pour la francophonie qui m'a fait aimer la vie en Alberta.»

Rédacteur du journal La Survivance - aujourd'hui connu sous le nom de «LE FRANCO—ALBERTAIN - durant quatre années, M. Lavallée a dû laisser cette emploi puisque les Pères Oblats, alors propriétaires de cet hebdomadaire, n'avait pas de fond pour payer un employé. Et c'est alors que, par divers circonstances, suivant les propres termes de Maurice, allait commencer l'expérience du volontariat.

«Je me suis, à ce moment là, lancé dans l'éducation. Et c'est aussi en ces temps que l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) connaissait ses débuts. Bientôt, l'ACFA cherchait un volontaire pour organiser ses concours littéraires en français. Je me suis donc proposé, sans savoir que j'allais occuper ces fonctions durant 40 ans.»

M. Lavallée était alors professeur à l'école par correspondance du Ministère de l'Education. Ce qui a poussé Maurice Lavallée à continuer ce travail qui demandait notons le bien, quelques quatre heures par soir, du mois de décembre au mois de juin, et durant tant d'années, il l'explique avec une simplicité remarquable: «C'était extraordinaire, de pouvoir constater combien ces concours procuraient d'enthousiasme aux professeurs de français.»

M. Lavallée a pourtant, un jour, donné sa démission à l'ACFA: «après 40 ans, d'ailleurs à la veille de ma retraite, j'étais fatigué. Il fallait que je m'arrête...»

Et de continuer: «Je ne regrette rien de ces 40 années qui ont pour moi été extrêmement enrichissantes. Je suis heureux d'avoir pu contribuer un peu à la survivance du français en Alberta, et j'en remercie la providence, puisqu'aujourd'hui je sais, en tant que chrétien, que c'est elle qui m'a conduit jusque là.»

«Je suis aussi extrêmement heureux de constater qu'à l'ACFA, il y a une bonne relève à tout ce que les gens de mon temps ont fait.»

M. Lavallée est père de quatre enfants, et il avoue bien sincèrement: «A l'époque, aucun des membres de ma famille ne m'a fait de remarque sur mes occupations bénévoles, mais par la suite, il est vrai que certains m'en ont un peu parlé. Mais je sais que chacun se ralliait à ma cause; j'ai d'ailleurs le cadet de mes fils, Marcel, qui travaille aujourd'hui pour le Ministère de l'Education.»

CHRISTINE SAVARD



Agée de 35 ans, Mme Savard travaille en tant que volontaire depuis maintenant deux ans.

«Je travaille dans le bureau de la paroisse, et je donne également des cours de rattrapage aux élèves qui en ont besoin dans une de nos écoles, ici, à Sherwood Park.»

En tout, Mme Savard, qui a trois garçons âgés respectivement de 8, 12 et 13 ans, donne deux à trois journées de son temps par semaine pour ce travail volontaire, c'est-à-dire plus de la moitié du temps de travail de tout employé, mais sans aucune rémunération.

«J'ai tout de même un emploi de bureau à mi-temps pour lequel je suis payée», ajoute-t-elle comme si elle voulait nous rassurer...

Et en plus de tout cela, Christine Savard, qui, a ce qu'il semble, tient à ne pas oublier sa famille, est coordonnatrice d'une équipe de hockey, dans laquelle jouent ses garçons.

Pourtant, comment la famille réagit-elle devant une mère si occupée? La soupe est-elle toujours sur la table lorsque le mari de Christine rentre de son travail, le soir? «Oh, j'ai beaucoup de chance, a-t-elle déclaré dans un éclat de rire, mon mari est extrêmement compréhensif. D'ailleurs, a-t-elle finalement expliqué, les raisons qui m'ont poussée à travailler ainsi sont tout d'abord le plaisir que j'ai à le faire, et ensuite, les heures beaucoup plus libres dont je bénéficie ainsi. Peut-être bien que plus tard, lorsque mes enfants seront plus vieux, j'envisagerai de prendre un emploi régulier dans ces mêmes domaines. Mais pour le moment, je suis heureuse comme cela»...

Gertrude Larochelle



Mme Larochelle, habitante de Saint-Paul a été reconnue par la municipalité comme étant la Citoyenne de l'année 1979, titre honorifique qui devait la récompenser de ses 12 années de services bénévoles auprès des personnes du troisième âge.

«Cela a commencé tout à fait par hasard, a-t-elle déclaré, car je n'avais jamais pensé travailler bénévolement auparavant. Les Soeurs de l'Assomption ont un jour ouvert au public le centre pour l'Age d'Or. Comme j'habite à côté j'y suis allée, et j'ai été très touchée; je me souviens, j'avais aidé un monsieur aveugle à boire son café et manger ses biscuits, et j'avais les larmes aux yeux. Si bien qu'en rentrant à la maison j'ai dit à mon mari que dès que mes deux jumeaux seraient en âge d'aller à l'école, j'irais passer un peu de temps toutes les semaines avec les personnes âgées.»

Et c'est donc ainsi que, quelques années plus tard, Mme Larochelle, fidèle à sa décision, proposait ses services aux vieillards. Et aujourd'hui, 12 ans plus tard, elle est toujours là, partitions en main, ou projets en tête... «Les vieillards aiment bien chanter, alors, quand je suis allée au Québec, j'ai acheté toute une collection de musique pour eux. J'organise aussi des fêtes, comme la Saint-Valentin, la Sainte-Catherine, Noël, Pâques...je faisais même une fois par mois une petite fête pour célébrer les anniversaires de tous ceux qui étaient nés dans le mois, mais cette année, il m'a fallu arrêter ça.»

Mais Gertrude n'a pas seulement importé du Québec sa volonté et sa bonne humeur pas uniquement sa musique non plus, mais aussi des idées, et des petites traditions: «Au Québec, la dernière semaine de mai, les gens fêtent l'Age d'Or, alors depuis trois ans, j'organise toujours une petite fête, ici à Saint-Paul, pour tous les vieillards.»

Mme Larochelle admet volontiers que ce travail en est un de poids, mais elle l'aime, « et puis, il y a beaucoup de gens qui viennent aider».

Et non seulement sa famille ne voit aucun inconvénient au travail non-rémunéré de Gertrude, mais chacun des membres y participe : «Mon fils Serge et les jumeaux jouent souvent de la musique pour les personnes âgées, et puis les filles m'aident à préparer les fêtes.

Et quand par hasard je travaille le soir, mon mari lui, aime toujours m'accompagner.

Et c'est ainsi que le travail spontané et bénévole de Gertrude Larochelle est devenu, petit à petit, une véritable activité familiale!...

YVAN CORBEIL:

DE PASSAGE CHEZ NOUS

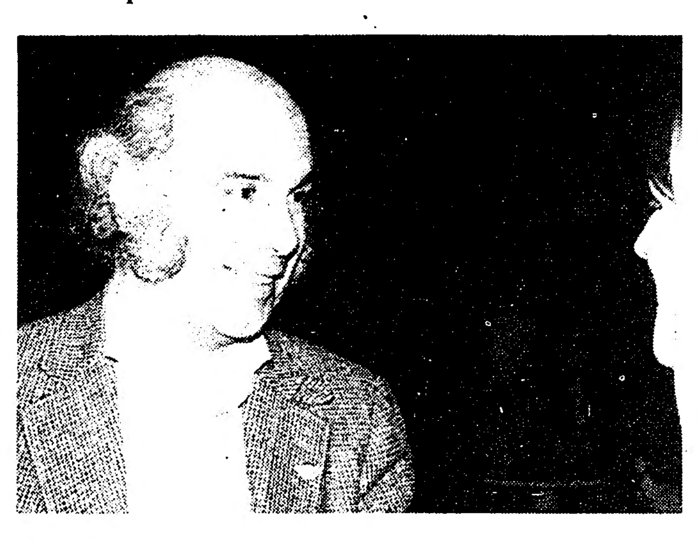
Un contrat vient d'être signé entre le Secrétariat d'Etat et la Société CROP Inc. (Centre de recherche de l'opinion publique) pour la phase préliminaire d'une recherche sur les communautés minoritaires de langues officielles du pays. «Il s'agit d'évaluer les effets du programme du Secrétariat d'Etat sur les groupes minoritaires de langues officielles à l'aide d'un sondage d'opinion», de dire monsieur Corbeil.

Il est entendu que les associations membres de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) seront consultées au cours de cette première phase quant à leurs attentes et à leurs besoins face à une recherche de cette envergure. Vu l'importance qu'accorde la FFHQ à cette recherche, elle y affecte monsieur Jean-Bernard Lafontaine, adjoint au Directeur général pour la recherche et l'information, pour assurer la liaison étroite avec monsieur Corbeil pour la durée du projet.

De fait, messieurs Corbeil et Lafontaine étaient de passage chez nous dernièrement. A St-Paul et Bonnyville ils ont visité longuement avec deux canadiennes-françaises. Ils ont ensuite assisté aux assemblées annuelles de l'ACFA régionale de Bonnyville le 5 février et de Plamondon le 6 février pour terminer le trajet à Lethbridge le 7 février, également à l'assemblée annuelle.



M. Albert Gaudet, un pionnier de Plamondon âgé de 95 ans, n'aurait pour rien au monde manqué l'Assemblée annuelle de l'ACFA.



M. Yvan Corbeil, Président du Centre de Recherche de l'Opinion publique.

C'est au foyer de l'âge d'or de Plamondon qu'ils ont rencontré monsieur Albert Gaudet, âgé de 95 ans. Pendant plus d'une heure et demie, monsieur Gaudet a fait l'historique de la région en racontant ici et là les anecdotes qu'il a lui-même vécues. Membre actif de l'ACFA, monsieur Gaudet assistait à l'assemblée annuelle pour participer ensuite à la soirée organisée par la régionale. De dire monsieur Lafontaine: «C'est toute une expérience fort enrichissante que de rencontrer un homme du genre de monsieur Gaudet».

Le mandat confié à monsieur Corbeil de la firme CROP est d'élaborer, en consultation avec les principaux représentants des communautés minoritaires de langues officielles, les objectifs détaillés, le plan, la méthodologie et l'estimation des coûts d'une recherche subséquente qui permettra d'identifier:

- Les besoins, aspirations et motivations de ces communautés;

- Leur degré de satisfaction par rapport aux services gouvernementaux;

- Leur niveau de développement;

- Le sens d'identité et l'appartenance à ces communautés.

Dans la première étape de ce projet, messieurs Corbeil et Lafontaine ont rencontré les principaux représentants de la francophonie dans les régions de St-Paul, Bonnyville, Plamondon et Lethbridge. Ils ont rencontré les Présidents et plusieurs membres des Conseils exécutifs des ACFA régionales; des représentants de divisions scolaires, Commissaires d'école et surintendants; des échevins et maires et plusieurs représentants du peuple qui étaient venus assister aux assemblées annuelles. «C'est un coup de chance et un tour de force en même temps d'avoir fait autant dans si peu de temps sur une distance aussi énorme. Ça ne se fait pas deux fois tout de suite», de dire monsieur Léo Bosc, Directeur général de l'ACFA.

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi, au-service des 100,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.





Directeur
Michel Paquette

Rédactrice
Silvie Pollard-Kientzel

Composition
France Sénéchal

Mise en page
Carole Paquette

Administration.
Hélène Plante

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO—ALBERTAIN 10014-109e Rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4. Téléphone (403) 423-5672.

L'abonnement annuel vaut:
12.00
20.00 pour 2 ans.

Le FRANCO est imprimé sur les presses de Westweb Press, P.O. Box 5088, Station E, Edmonton, Alberta, T5P 4C1.

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.



Association canadienne-française de l'Alberta

AVIS DE CONVOCATION

Le 11 février 1981

A tous les membres du Conseil général,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à une réunion spéciale du Conseil général qui aura lieu:

SAMEDI, LE 7 MARS 1981
AU CONVENTION INN SOUTH
(4404 Calgary Trail, Edmonton, Alberta)
EN LA SALLE DE BAL
aussitôt que l'Assemblée annuelle sera terminée

L'objectif de cette réunion sera l'élection du Comité Exécutif. Ce comité est composé de huit (8) personnes soit le Président, quatre (4) personnes élues parmi les membres du Conseil général, deux (2) personnes élues parmi les membres en général et un (1) représentant de l'organisme Francophonie Jeunesse Alberta.

Nous considérons la présente comme étant la confirmation de votre présence à moins d'avis contraire.

CANCER INSTITUTE

DES FRANCOPHONES ONT BESOIN D'AIDE

Par Jacques Savoie



Au Cross Cancer Institute situé près de l'Université de l'Alberta, là où des bruits courent à savoir qu'une minorité unilingue francophone auraient besoin du réconfort de la part de bonnes âmes parlant le français. Joyce Howarth, coordonnatrice du service des bénévoles, fait le point: «Bien que les bénévoles aient tous suivi des stages les rendant aptes à communiquer aisément, nous déplorons le peu de personnes bilingues au sein de notre équipe. C'est une lacune évidente si l'on considère la proportion d'unilingues francophones, comme ukrainiens ou autres d'ailleurs.»

Et d'ajouter cette dame native d'Angleterre, maintenant installée en Alberta depuis vingt ans: «Il ne s'agit pas de voir déferler à l'institut une marée de francophones en quête d'un emploi occasionnel, non; nous cherchons en premier lieu des bénévoles qui se débrouillent aussi bien en français qu'en anglais. En outre, ces personnes apporteraient beaucoup de valeur au service si elles étaient spécialisées.»

Mme Howarth, par exemple, a derrière elle plusieurs années d'enseignement qui lui ont sûrement profité. Avec délicatesse et compréhension, elle oriente le travail de 450 bénévoles qui, eux, veillent à la bonne marche de 29 services. Parmi ceux-ci, on dénombre la conversation avec les malades, l'organisation du bingo, la projection de films, des chauffeurs à la disposition des patients externes...

En énumérant les qualités premières de ces bonnes gens qui, une fois par semaine, viennent alléger l'atmosphère de l'institut, Joyce Howarth explique encore davantage ce besoin de volontaires connaissant deux langues: «En plus d'être à l'écoute d'autrui, nos bénévoles doivent faire part au médecin des rapports qu'ils entretiennent avec les malades. A cet égard, vous pouvez écouter en français mais rendre des comptes en anglais.»

Bref, Mme Howarth recherche des postulants qui accordent une place primordiale aux valeurs humaines, des personnes qui désirent ardemment inculquer le courage d'un Terry Fox!

Cuisine



RECETTE

Dehors les tracas de l'hiver: essayez un souper polynésien!

S'évader vers un climat plus chaud et la vraie détente n'est sans doute cette année qu'un rêve pieux, avec les budgets de plus ou plus serrés. prenez courage, tout n'est pas perdu! Vous pouvez capturer un peu de cette atmosphère délicieuse des mers du Sud qui remontera le moral à toute la famille: un souper polynésien.

Une minute... ne dites pas «quelle bonne idée!» pour ensuite l'oublier aussi vite. prenez de bonnes résolutions en 1981: commencez avec cette idée de souper amusante. Vous serez surprise de la réaction enthousiaste de votre famille.

Choisissez une soirée où tout le monde sera à la maison, «pour plus de 30 minutes à la course» et sortez vos disques des Iles et mettez-les sur le stéréo.

GÂTEAU AU BEURRE DE PECANES ET BANANES

1/2 tasse de bananes écrasées
1 paquet (4 portions) de pouding
instantané JELL-O au beurre de pacanes
1 paquet (format 2 étages) de préparation pour gâteau blanc ou jaune
4 oeufs
1 tasse d'eau
1/4 tasse d'huile végétale
1 1/2 c. à t. d'eau chaude
1 t. de sucre à glacer

PRÉPARATION

Combiner la banane, le mélange à pouding, la préparation pour gâteau, les oeufs, l'eau et l'huile dans le grand bol du malaxeur. Mélanger; battre ensuite à vitesse moyenne du malaxeur électrique pendant 4 min. Verser dans un moule tubulaire (festonné ou non) de 10 po, graissé et fariné. Cuire au four à 350 F, de 55 à 60 min ou jusqu'à ce qu'une tige insérée au centre en ressorte propre. Refroidir dans le moule 15 min. Démouler et laisser refroidir sur une grille. Combiner l'eau et le sucre à glacer. Verser sur le dessus du gâteau et laisser dégoutter sur les côtés. Décorer de pacanes et de tranches de bananes, si désiré.

MODE

SOYEZ BELLES

L'alcool et le tabac, ennemis de la peau.

PAR RENE VINCENT

Les cigarettes, l'abus de drogues sont les pires. Tout usage non médical de

suite en page 14

A.C.F.A.
Régionale d'Edmonton

L'ACFA Régionale d'Edmonton recherche un animateur pour les nouveaux arrivants.

FONCTIONS:

- Accueillir et rechercher les nouveaux arrivants francophones.
- Organiser des programmes d'activités récréatives.
- S'occuper de la publicité pour les nouveaux arrivants.

QUALIFICATION:

- Expérience dans le domaine de l'animation sociale et récréative.
- Expérience en publicité.
- Baccalauréat en Récréologie et/ou expérience équivalente.

S'adresser au bureau de l'ACFA régionale d'Edmonton
Tél.: 423-1474
Date limite: 24 février.

Pour un meilleur enseignement en français

Par Christian Côté

Un nouvel ensemble d'enseignement sur rubans magnétoscopiques a été mis sur pied par ACCESS pour les programmes d'immersion de la maternelle à la sixième année. Par cette méthode différentes matières peuvent être enseignées.

Cette série de onze rubans magnétoscopiques appelée «Apprendre en Français» devrait être prête tôt en 1981. L'ensemble démontre à l'enseignant comment faire la meilleure utilisation possible de son temps et de ses efforts. Le tout a pu être développé grâce aux subventions du Secrétariat d'Etat et du Conseil des Ministères de l'Education du Canada.

«Alberta Education», les commissions scolaires et la Faculté Saint-Jean ont délégué les membres qui ont monté le projet. Des enseignants et leurs élèves des endroits tels Lethbridge et High Prairie ont participé aux leçons filmées.

Une compréhension de base des procédés d'acquisition de la langue française, l'information sur les différentes stratégies possibles pour enseigner la langue française, ainsi que l'information sur une stratégie pour l'enseignement de la lecture française, sont les objectifs généraux du programme sur rubans magnétoscopiques.

Les onze rubans sont d'une durée de 15 à 30 minutes et le drame, la narration et l'entrevue sont utilisés à titre de méthode d'enseignement.

Outre «Apprendre en Français» il y a «La Méthode Dynamique» qui est un programme de lecture adapté aux besoins des étudiants en immersion.

L'ensemble est accompagné de documents aidant à l'utilisation des rubans magnétoscopiques. Ainsi, deux affiches servent d'aide-mémoire si on les insère dans la classe. Un guide sur le leader d'ateliers de travail y est également rattaché, aidant de cette façon aux discussions sur les films.

Cet ensemble sera distribué en Alberta aux écoles dans lesquelles au moins 50% de l'enseignement se fait en français.

CHRONIQUE CANADIENNE

Par John Fisher du Conseil pour l'unité canadienne

Les Canadiens font la quête de leur identité nationale depuis l'institution de la Confédération et ils en sont encore à se demander qui ils sont. Selon certains, pareil phénomène pourrait se comparer à celui des chiens. Peut-être devrions-nous interroger les chiens pour voir s'il existe telle chose qu'un chien purement canadien. D'après **Forest Scene**, revue publiée à Toronto, il n'en existe qu'un seul: le chien d'arrêt de la Nouvelle-Ecosse appelé "toller".

L'auteur de la revue, Leo Prince, indique que Kurt Unklebach, auteur de **The American Dog Book**, classe le toller parmi les sept races de chiens tenues pour exclusives aux Etats-Unis et au Canada. James Jeffery, un éleveur de tollers considère cet animal de la Nouvelle-Ecosse comme "le seul chien véritablement canadien".

Voilà qui est dur à avaler pour les chiens esquimaux et les chiens de Terre-Neuve! La race des tollers vit le jour vers 1860 à Little River, en Nouvelle-Ecosse. Elle résulte du croisement de chiens d'arrêt ordinaires et irlandais, de labradors, d'épagneuls et d'autres races. Les éleveurs voulaient une bête qui ressemblât au renard rouge.

suite de la page 15

n'ont pas tellement eu l'occasion de chômer et rien n'indique qu'ils l'auront davantage au cours des prochains mois.

Le spectacle le plus important demeure toutefois le concert annuel de l'Association «Les Pas de l'Ouest» qui se tiendra à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean le 26 avril. En tout une dizaine de spectacles sont prévus pour l'année présente.

«L'Association représente les Franco-albertains et nous sommes très fier du travail accompli jusqu'à maintenant», de conclure Ronald Boivin.

Public Works Canada — Travaux publics Canada

Appels d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES: visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'administrateur des services de contrat et de l'administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, chambre 200, 9925-109e Rue, Edmonton, Alberta (tél.: (403) 420-3213) seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous sur versement du dépôt exigible.

Projet no. 695184-DR-003

Bon Accord, Alberta
«Contract Cleaning» du bureau des postes

Date limite: 11h30 a.m. (MST) le 19 mars 1981

Dépôt: Nil

INSTRUCTIONS

Les soumissions sont disponibles: chambre 200, 9925-109e Rue, Edmonton, Alberta et «Postmaster, Bureau des postes, Bon Accord, Alberta.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.



SOIREE PAPA:

POUR LES PERES OU POUR LES ENFANTS?

Par Silvie Pollard-Kientzel

L'idée n'est pas vraiment neuve, certes, mais elle demeure cependant bien nouvelle dans les systèmes scolaires, et, semble-t-il, ce serait à ce jeune professeur francophone d'une classe d'immersion, M. André Thériau, qu'on la doit, tout du moins dans l'école St-Elizabeth.

En effet, parce qu'il s'était aperçu du manque d'intérêt des pères de famille pour les études de leurs jeunes enfants, parce que le nombre de parents divorcés augmente, M Thériau a tenu à lancer l'idée de ces soirées-papa dans l'école où il travaille.

«Ça se fait dans des organismes de sports pour les enfants, a confié l'un des pères présents en cette soirée du 11 février dernier, mais j'avoue que j'ai été un peu surpris quand l'école nous a contacté pour nous demander si nous accepterions de participer.»

Un autre repris: «Je trouve l'expérience extraordinaire, elle m'a aidé à réaliser que je ne prenais guère le temps, à la maison, et surtout durant la semaine, de jouer ou de parler avec mon fils». Quant un troisième, plus timide se contentait d'avouer: «sans ma femme et l'enthousiasme de ma petite fille, je n'y serais jamais allé.»

Et pourtant, quoi de plus constructif que de voir les visages des enfants qui fabriquent des boîtes, des biscuits avec leur papa. Quelle joie aussi pour un jeune de voir papa obéir au maître, comme il doit lui-même le faire durant chaque jour de la semaine...

Et la leçon est vraiment pour tout le monde, comme l'a dit ce monsieur: «Nous envoyons nos enfants dans des cours d'immersion, et nous ne parlons même pas français. Durant ces soirées, je tends l'oreille et en profite pour écouter parler les parents francophones et mêmes mon petit garçon avec ses camarades de classe...»



«Sortir de la maison, entre homme, c'est très important pour un petit garçon», a insisté un père.



Faire ce que papa veut, ce n'est pas toujours drôle, mais quand on sait que lui-même ne fait rien d'autre que ce que le maître a dit...

Association canadienne-française de l'Alberta

L'Association canadienne française de l'Alberta aimerait vous faire part des amendements aux Statuts et Règlements qui seront présentés pour approbation lors de l'Assemblée annuelle 1981.

Article 22:

L'assemblée générale annuelle de l'Association doit se tenir dans les deux premiers mois qui suivent la fin de l'exercice financier à la date fixée par le Conseil général.

Article 22:

L'assemblée générale annuelle de l'Association doit se tenir dans les trois premiers mois qui suivent la fin de l'exercice financier à la date fixée par le Conseil général.

Article 24:

Une lettre de convocation à toute assemblée générale annuelle ou spéciale doit être adressée à tous les membres de l'Association, au moins quinze jours précédant la date de ladite assemblée. Cet avis de convocation doit contenir l'heure, je jour et l'endroit où se tiendra cette assemblée et inclure l'ordre du jour.

Article 24:

Tous les membres de l'Association devront être avisés au moins quinze jours précédant la date d'une assemblée générale annuelle ou spéciale. Cet avis de convocation doit contenir l'heure, le jour et l'endroit où se tiendra cette assemblée et inclure l'ordre du jour.

Article 25:

De plus, le Conseil général doit faire publier l'avis de convocation de toute assemblée générale annuelle ou spéciale dans deux éditions consécutives du «Franco-Albertain», avant la tenue de telles assemblées. Cet avis de convocation doit contenir l'ordre du jour et indiquer le jour et l'endroit où se tiendra cette assemblée.

Article 25:

Omettre complètement.

D. DROIT D'ASSISTER

D. PARTICIPATION

Article 27:

A l'assemblée annuelle, les membres présents ont la compétence de/d':

Rayer complètement l'introduction.

Article 27:

c) nommer un vérificateur des comptes qui demeurera en fonction jusqu'à la prochaine assemblée;

c) nommer un vérificateur;

d) délibérer et voter sur toutes les résolutions touchant à la politique générale et à l'orientation des activités de l'Association;

d) délibérer et voter sur les résolutions touchant à la politique générale et à l'orientation des activités de l'Association;

Article 40:

Si le siège du président devient vacant, le premier vice-président remplit ses fonctions jusqu'à la fin du terme.

Article 40:

a) une récompense substantielle est offerte au président sortant de charge. Le genre de récompense est déterminé par trois des vices-présidents, qui en détermineront le genre.

b) si le siège du président devient vacant, le premier vice-président remplit ses fonctions jusqu'à la fin du terme.

Article 41:

c) les représentants des régions: les régions auront droit à un certain nombre de délégués, choisis parmi les membres actifs ou à vie, tel que stipulé dans les paragraphes suivants:

- Conseil régional d'Edmonton: 12 délégués choisis parmi les membres de l'Association de la ville d'Edmonton, de Saint-Albert, Beaumont, Fort Sask., Lamoureux et autres endroits environnants;

- Conseil régional de Morinville-Legal: 2 délégués des régions de Morinville-Legal Vimy, Picardville et autres endroits environnants;

- Conseil régional de Fort McMurray: 1 délégué de la ville de Fort McMurray et autres endroits environnants;

- Conseil régional de Plamondon: 1 délégué des régions de Plamondon ou de Lac La Biche;

- Conseil régional de Saint-Paul: 3 délégués des régions de Brosseau, Lafond, Saint-Paul, Saint Edouard, Saint-Vincent, Therrien, Mallaig, Sainte-Lina et autres endroits environnants;

- Conseil régional de Bonnyville: 3 délégués des régions de Bonnyville, La Corey, Fort Kent, Grand Centre, Cold Lake et autres endroits environnants;

- Conseil régional de Rivière-la-Paix: 6 délégués des régions de McLennan, Donnelly, Falher, Girouxville, Guy, Jean Côté, Tangent, Eaglesham, Peace River, Spirit River, Marie-Reine, St-Isidore et autres endroits environnants;

- Conseil régional de Calgary: 6 délégués de la ville de Calgary et autres endroits environnants;

- Conseil régional de Red Deer: 1 délégué de la ville de Red Deer et autres endroits environnants;

- Conseil régional de Lethbridge: 1 délégué de la ville de Lethbridge et autres endroits environnants.

Article 41:

c) un minimum de 3 représentants par régionale: c'est-à-dire le président de chaque régionale, qu'il fasse partie ou nom de l'Exécutif provincial ou de tout autre comité provincial permanent, et 2 autres représentants responsables de secteurs importants de la régionale.

En raison de leur caractère démographique particulier, certaines régionales auront droit à une représentativité supplémentaire;

- Conseil régional d'Edmonton: 12 délégués choisis parmi les membres de l'Association de la ville d'Edmonton, de Saint-Albert, Beaumont, Fort Sask., Lamoureux et autres endroits environnants;

- Conseil régional de Calgary: 6 délégués de la ville de Calgary et autres endroits environnants;

- Conseil régional de Rivière-la-Paix: 6 délégués des régions de McLennan, Donnelly Falher, Girouxville, Guy, Jean Côté, Tangent, Eaglesham, Peace River, Spirit River, Marie-Reine, St-Isidore et autres endroits environnants;

- Conseil régional de Morinville-Legal: 3 délégués des régions de Morinville-Legal, Vimy, Picardville et autres endroits environnants;

- Conseil régional de Fort McMurray: 3 délégués de la ville de Fort McMurray et autres endroits environnants;

- Conseil régional de Plamondon: 3 délégués des régions de Plamondon ou de Lac La Biche;

- Conseil régional de Saint-Paul: 3 délégués des régions de Brosseau, Lafond, Saint-Paul, Saint-Edouard, Saint-Vincent, Therrien, Mallaig, Sainte-Lina et autres endroits environnants;

- Conseil régional de Bonnyville: 3 délégués des régions de Bonnyville, La Corey, Fort Kent, Grand Centre, Cold Lake et autres endroits environnants;

- Conseil régional de Red Deer: 3 délégués de la ville de Red Deer et autres endroits environnants;

- Conseil régional de Lethbridge: 3 délégués de la ville de Lethbridge et autres endroits environnants.

Article 43: Le Conseil général:

Omettre cette introduction.

a) dirige et surveille l'administration de l'Association et peut exercer tous les pouvoirs de l'Association lesquels ne requièrent pas l'autorité de l'Assemblée générale;

a) diriger et surveiller l'administration de l'Association et exercer tous les pouvoirs de l'Association lesquels ne requièrent pas l'autorité de l'Assemblée générale;

b) ratifie les budgets de l'Association, de façon générale administre les biens et les affaires de l'Association et en forme le programme d'action conformément aux orientations données par l'Assemblée générale;

b) ratifier les [illegible] de l'Association, [illegible] générale, adm[illegible] biens et les affa[illegible] sociation, et en [illegible] programme d'a[illegible] formément aux [illegible] tions données par l'Assemblée générale;

c) prend toute décision relative aux congrès et à l'assemblée générale annuelle des membres;

c) prendre toute décision relative aux congrès et à l'assemblée générale annuelle des membres;

d) nomme annuellement un directeur général, un trésorier ou un secrétaire trésorier, et un conseiller juridique qui assiste aux séances de l'assemblée générale et du Conseil général. Ces personnes ne seraient présentes qu'à titre consultatif seulement;

d) nommer annuellement un conseiller juridique;

e) peut déléguer ses pouvoirs au Comité exécutif provincial;

e) déléguer, à sa discrétion, ses pouvoirs au Comité exécutif provincial;

f) exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par les Statuts et Règlements de l'A.C.F.A. dont il est le gardien, et tous ceux auxquels il est autorisé par le loi;

f) exercer tous les pouvoirs qui lui sont conférés par les Statuts et Règlements de l'A.C.F.A.;

g) élit quatre personnes parmi ses membres, et deux autres parmi les membres en général pour siéger au Comité exécutif provincial;

g) élire [illegible] parmi ses membres [illegible] autres parmi les membres en général pour siéger au Comité exécutif provincial;

h) peut nommer tout autre personne qu'il jugera nécessaire pour la bonne gouverne des affaires de l'Association en définissant ses responsabilités;

[illegible] à sa discrétion, [illegible] autre personne qu'il jugera nécessaire pour la bonne gouverne des affaires de l'Association en définissant ses responsabilités;

i) nomme les signataires de l'Association;

i) nommer les signataires de l'Association;

j) fixe la cotisation annuelle des membres;

j) fixer la cotisation annuelle des membres;

k) décide quels organismes ou institutions francophones ont le droit de nommer un délégué au Conseil général;

k) décider quels organismes ou institutions francophones ont le droit de nommer un délégué au Conseil général;

l) reçoit au moins une fois par année un rapport de chaque organisme ou institution qui siège au Conseil général selon l'article 41-d;

l) recevoir au moins une fois par année un rapport de chaque organisme ou institution qui siège au Conseil général selon l'article 41-d;

m) nomme annuellement le Comité de l'Imprimerie Voyageur Press Ltd. et reçoit le rapport dudit comité à chacune de ses réunions mandatoires;

m) nommer annuellement le Comité de l'Imprimerie Voyageur Press Ltd. et recevoir le rapport dudit comité à chacune de ses réunions mandatoires;

n) approuve ou rejette la création de tout nouveau Conseil régional et en détermine le nombre de représentants au Conseil général lequel nombre sera soumis à l'approbation de l'assemblée annuelle.

n) approuver ou rejeter la création de tout nouveau Conseil régional et en déterminer le nombre de représentants au Conseil général lequel nombre sera soumis à l'approbation de l'assemblée annuelle.

Article 46:

Le président doit nécessairement convoquer une assemblée spéciale de ce Conseil à la demande écrite de la majorité des membres élus au Conseil et le directeur général doit au moins quinze jours avant la tenue de cette réunion, envoyer une convocation contenant la date, l'heure, l'endroit et l'objet de cette réunion.

Article 46:

Le président convoque une assemblée spéciale de ce Conseil à la demande écrite de la majorité des membres [illegible] et le directeur général doit, au moins quinze jours avant la tenue de cette réunion, envoyer une convocation contenant la date, l'heure, l'endroit et l'objet de cette réunion.

Article 56:

Le mandat de l'Exécutif provincial consiste d'[illegible]:

Article 56:

Rayer cette introduction.

Article 56:

d) élire parmi les membres de l'Exécutif les deux vice-présidents:

Article 56:

d) élire parmi les membres de l'Exécutif les vice-présidents;

Article 60:

Les réunions du Comité exécutif sont convoquées par le directeur général à la demande du président ou de quatre membres dudit comité par lettre ou par carte postale, expédiée à chaque membre, au moins huit jours avant la réunion. En cas d'urgence, la réunion peut être convoquée par téléphone ou par télégramme, dans les trois jours avant la date fixée.

Article 60:

Les réunions du Comité exécutif sont convoqués par le directeur général à la demande du président ou de quatre membres dudit comité.

Article 63:

Rayer cette introduction.

Article 63:

[illegible] visite aux conseils régionaux au moins [illegible] an.

Article 63:

Voici les principales fonctions du président:

Article 63:

e) visiter les conseils régionaux au moins une fois l'an.

Article 64:

En l'absence du président, l'un des vice-présidents, selon l'ordre de préséance, s'acquittera des fonctions du président.

Article 64:

S'acquitter des fonctions du président en son absence ou par délégation.

Article 65:

Voici les principales fonctions du directeur général:

Article 65:

Rayer cette introduction.



«Sortir de la maison, entre homme, c'est très important pour un petit garçon», a insisté un père.



Faire ce que papa veut, ce n'est pas toujours drôle, mais quand on sait que lui-même ne fait rien d'autre que ce que le maître a dit...



Avec papa, peut-être, mais cela n'empêche pas l'indépendance!



Ce que papa fait, c'est bien, mais ce que les autres font...

ssociation canadienne-française de l'Alberta

- Conseil régional de Lethbridge: 3 délégués de la ville de Lethbridge et autres endroits environnants.

Article 43: Le Conseil général:

Omettre cette introduction.

a) dirige et surveille l'administration de l'Association et peut exercer tous les pouvoirs de l'Association lesquels ne requièrent pas l'autorité de l'Assemblée générale;

a) diriger et surveiller l'administration de l'Association et exercer tous les pouvoirs de l'Association lesquels ne requièrent pas l'autorité de l'Assemblée générale;

b) ratifie les budgets de l'Association, de façon générale, administre les biens et les affaires de l'Association et en formule le programme d'action conformément aux orientations données par l'Assemblée générale;

b) ratifier les budgets de l'Association, [illegible] générale, administrer les biens et les affaires de l'Association, et en [illegible] programme d'action conformément aux orientations données par l'assemblée générale;

c) prend toute décision relative aux congrès et à l'assemblée générale annuelle des membres;

c) prendre toute décision relative aux congrès et à l'assemblée générale annuelle des membres;

d) nomme annuellement un directeur général, un trésorier ou un secrétaire trésorier, et un conseiller juridique qui assiste aux séances de l'Assemblée générale et du Conseil général. Ces personnes seraient présentes qu'à titre consultatif seulement.

d) nommer annuellement un conseiller juridique;

e) peut déléguer ses pouvoirs au Comité exécutif provincial;

e) déléguer, à sa discrétion, ses pouvoirs au Comité exécutif provincial;

f) exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par les Statuts et Règlements de l'A.C.F.A. dont il est le gardien, et tous ceux auxquels il est autorisé par le loi;

f) exercer tous les pouvoirs qui lui sont conférés par les Statuts et Règlements de l'A.C.F.A.;

g) élit quatre personnes parmi ses membres, et deux autres parmi les membres en général pour siéger au Comité exécutif provincial;

g) élire quatre personnes parmi ses membres et deux autres parmi les membres en général pour siéger au Comité exécutif provincial;

h) peut nommer toute autre personne qu'il jugera nécessaire pour la bonne gouverne des affaires de l'Association en définissant ses responsabilités;

h) nommer, à sa discrétion, toute autre personne qu'il jugera nécessaire pour la bonne gouverne des affaires de l'Association en définissant ses responsabilités;

i) nomme les signataires de l'Association;

i) nommer les signataires de l'Association;

j) fixe la cotisation annuelle des membres;

j) fixer la cotisation annuelle des membres;

k) décide [illegible] organismes ou institutions [illegible] ont le droit de nommer un délégué au Conseil général;

k) décider quels organismes ou institutions francophones ont le droit de nommer un délégué au Conseil général;

l) reçoit au moins une fois par année un rapport de chaque organisme ou institution qui siège au Conseil général selon l'article 41-d;

l) recevoir au moins une fois par année un rapport de chaque organisme ou institution qui siège au Conseil général selon l'article 41-d;

m) nomme annuellement le Comité de l'Imprimerie Voyageur Press Ltd. et reçoit le rapport dudit comité à chacune de ses réunions mandatoires;

m) nommer annuellement le Comité de l'Imprimerie Voyageur Press Ltd. et recevoir le rapport dudit comité à chacune de ses réunions mandatoires;

n) approuve ou rejette la création de tout nouveau Conseil régional et en détermine le nombre de représentants au Conseil général; lequel nombre sera soumis à l'approbation de l'assemblée annuelle;

n) approuver ou rejeter la création de tout nouveau Conseil régional et en déterminer le nombre de représentants au Conseil général; lequel nombre sera soumis à l'approbation de l'assemblée annuelle;

Article 46:

Le président doit nécessairement convoquer une assemblée spéciale de ce Conseil à la demande écrite de la majorité des membres élus au Conseil et le directeur général doit au moins quinze jours avant la tenue de cette réunion, envoyer une convocation contenant la date, l'heure, l'endroit et l'objet de cette réunion.

Article 46:

Le président convoque une assemblée spéciale de ce Conseil à la demande écrite de la majorité des membres élus au Conseil et le directeur général doit, au moins quinze jours avant la tenue de cette réunion, envoyer une convocation contenant la date, l'heure, l'endroit et l'objet de cette réunion.

Article 56:

Le mandat de l'Exécutif provincial consiste d'[illegible]

Article 56:

Rayer cette introduction.

Article 56:

d) élire parmi les membres de l'Exécutif les deux vice-présidents:

Article 56:

d) élire parmi les membres de l'Exécutif les vice-présidents;

Article 60:

Les réunions du Comité exécutif sont convoquées par le directeur général à la demande du président ou de quatre membres dudit comité par lettre ou par carte postale, expédiée à chaque membre au moins huit jours avant la réunion. En cas d'urgence, la réunion peut être convoquée par téléphone ou par télégramme, dans les trois jours avant la date fixée.

Article 60:

Les réunions du Comité exécutif sont convoqués par le directeur général à la demande du président ou de quatre membres dudit comité.

Article 63:

Rayer cette introduction.

Article 63:

c) rendre visite aux conseils régionaux au moins une fois l'an.

Article 63:

Voici les principales fonctions du président:

Article 63:

c) visiter les conseils régionaux au moins une fois l'an.

Article 64:

En l'absence du président, l'un des vice-présidents, selon l'ordre de préséance, s'acquittera des fonctions du président.

Article 64:

S'acquitter des fonctions du président en son absence ou par délégation.

Article 65:

Voici les principales fonctions du directeur général:

Article 65:

Rayer cette introduction.

Article 65:

i) être responsable de l'administration;

Article 65:

i) être responsable de l'administration et du personnel;

Article 65:

k) maintenir des relations avec tout corps public susceptible de nous aider.

Article 65:

k) Rayer cet item.

Article 66:

Voici les principales fonctions du trésorier:

Article 66:

Rayer cette introduction.

Article 66:

a) tenir ou faire tenir le système de comptabilité, sujet à l'approbation du Conseil général;

a) tenir le système de comptabilité, sujet à l'approbation du Conseil général;

IX. ORGANISMES

[illegible] COMITES, COMMISSION

Article 69:

Les membres de ces comités doivent être choisis parmi les membres actifs ou à vie de l'Association mais non pas exclusivement parmi les membres du Conseil général ou de l'Exécutif provincial.

Article 69:

Les membres de ces comités ou commission doivent être choisis parmi les membres actifs ou à vie de l'Association.

Article 70:

Ces comités travaillent en fonction du mandat qui leur aura été confié et relèveront directement du Conseil général ou de l'Exécutif provincial.

Article 70:

Ces comités et cette commission travaillent en fonction du mandat qui leur aura été confié et relèvent de l'Exécutif provincial.

Article 71:

La durée permanente ou temporaire de ces comités doit être clairement indiquée dans le mandat qui leur est confié.

Article 71:

Rayer complètement cet article.

Article 72:

L'Association s'efforcera d'entretenir des relations très étroites avec les autres organismes provinciaux ou inter-provinciaux qui, sans avoir été institués par elle, poursuivent des buts semblables aux siens.

Article 72:

Rayer complètement cet article.

B. ORGANISMES PERMANENTS

B . Rayer ce sous-titre.

Article 73:

Sont nommés annuellement par le nouvel Exécutif de qui ils relèveront:

Article 73:

Sont nommés annuellement par l'Exécutif:

Article 73:

a) Comité du Développement communautaire;
b) Comité du Carrefour;
c) Comité d'Education;
d) Comité du Membership;
e) et tout autre comité que l'on jugera nécessaire d'instituer mais que toutefois seuls les présidents des comités - Développement communautaire, Carrefour, Education et Membership soient membres du Conseil général avec droit de vote.

Article 73:

a) Comité du Développement communautaire;
b) Comité du Carrefour;
c) Comité d'Education;
d) Comité du Membership;
e) La Commission culturelle;
f) et tout autre comité que l'on jugera nécessaire d'instituer mais que toutefois seuls les présidents des comités - Développement communautaire, Carrefour, Education, Membership et la Commission culturelle soient membres du Conseil général avec droit de vote;
g) et tout autre comité ou commission que l'on jugera nécessaire d'instituer.

Sont nommés annuellement par le Conseil général de qui ils relèveront:

(Il faut ici ajouter un article et faire suivre le numéro avec l'indroduction suivante:)

Article

.......Sont nommés annuellement par le Conseil général:

Article 79:

Chaque conseil régional aura droit à un nombre de délégués = au Conseil général; lequel sera déterminé par le Conseil général et soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle.

Article 79:

Chaque conseil régional aura droit à trois délégués au Conseil général.

Article 83:

Les commissions, comités ou organismes formés par le Conseil général ou par le Comité exécutif provincial peuvent être autorisés à ouvrir un compte en banque. Cette autorisation doit leur être accordée soit par le Conseil général, soit par le Comité exécutif selon qu'ils aient été formés par l'un ou par l'autre.

Article 83:

Les commissions ou comités qui désirent ouvrir un compte de banque doivent obtenir l'autorisation au préalable.

Article 84:

Au cours de chaque assemblée annuelle les membres nommeront un vérificateur.

Article 84:

Rayer complètement cet article.

XII. AMENDEMENTS

A. ARTICLES DE LA CONSTITUTION

A. Rayer ce sous-titre.

Article 87:

Tous les articles de la Constitution de l'Association peuvent être abrogés, ou amendés à une assemblée générale de l'Association, spécialement convoquée à cette fin ou à toute assemblée générale annuelle. Un avis de convocation devra être publié dans deux éditions consécutives du Franco-Albertain, avant la tenue de telles assemblées. Cet avis devra contenir le texte des changements proposés.

Article 87:

Les articles de la Constitution et des Statuts et Règlements de l'Association canadienne française de l'Alberta peuvent être abrogés ou amendés lors d'une assemblée générale par un vote de deux tiers des membres actifs ou à vie présents.

B. STATUTS ET REGLEMENTS

B. Rayer ce sous-titre.

Article 88.

Les articles des Statuts et Règlements de l'Association peuvent être abrogés ou amendés:

a) .....
b) .....

Article 88:

Rayer complètement cet article.

Article 89:

Les changements proposés aux Statuts et Règlements seront envoyés aux membres avec l'avis de convocation à l'assemblée générale.

Article 89:

Les changements proposés seront publiés en même temps que l'avis de convocation.

XIII. INCORPORATION D'ORGANISMES

XIII. INCORPORATION D'ORGANISMES OU D'ASSOCIATIONS

INITIATION AU YOGA

Par Germain Millette

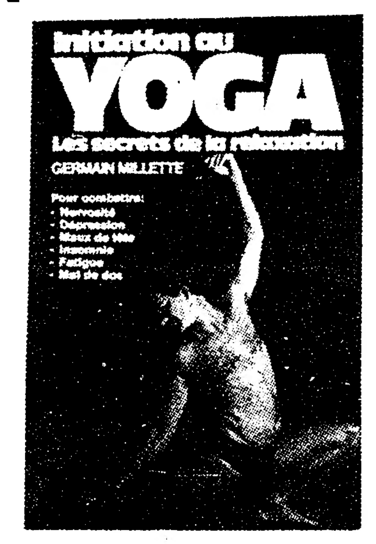
De plus en plus, dans le monde trépidant dans lequel nous vivons, les gens sont à la recherche de moyens pour préserver un équilibre physique et mental constamment menacé.

Le yoga, discipline très ancienne, est à cet égard demeuré on ne peut plus moderne puisqu'il permet de combattre le grand mal du siècle: le stress. En fait, plein épanouissement de la santé, meilleure concentration, confiance en soi et joie de vivre sont les bienfaits qu'une pratique assidue du yoga réserve à l'adepte.

Dans Initiation au Yoga, Germain Millette propose une approche du yoga des plus simples, qui le rend accessible à tous, peu importe l'âge ou la condition physique.

A l'aide de très nombreuses photographies, avec une méthode progressive qui respecte le rythme et les limites de chaque individu, il explique les positions fondamentales du yoga et expose une méthode de relaxation qui permet de reprendre conscience de son corps, d'être à son écoute. Il parle également de l'alimentation, de différentes cures, et consacre un chapitre entier au pouvoir extraordinaire de l'esprit.

Pour combattre la nervosité, la dépression, les maux de tête, l'insomnie, la fatigue et le mal de dos dont souffrent la plupart de nos contemporains, le yoga est une clé merveilleuse.



PAVILLONS LOINTAINS

Par M. M. KAYE

Imaginez une jeune femme anglaise luttant et souffrant - elle accouchera bientôt d'une fille - dans un hôpital de campagne aux Indes, et qui aperçoit sous ses fenêtres un tigre en train de dévorer un buffle... Il s'agit de l'auteur de Pavillons lointains, M.M. Kaye. Elle seule pouvait écrire une fresque romanesque et historique d'une telle ampleur. Personne depuis Kipling n'avait pu combiner une connaissance aussi totale de l'Inde et de ses peuples avec un talent de conteur aussi prodigieusement imaginatif.

Fille d'une longue lignée de soldats et de fonctionnaires en poste aux Indes, c'est en accompagnant son père lors d'une de ses tournées à travers le pays que M.M. Kaye recueillit une étrange histoire de noces royales, aux résonances légendaires, transmise oralement depuis plusieurs générations. Cette histoire devait constituer le noyau de ce qui, beaucoup plus tard, allait devenir Pavillons lointains.

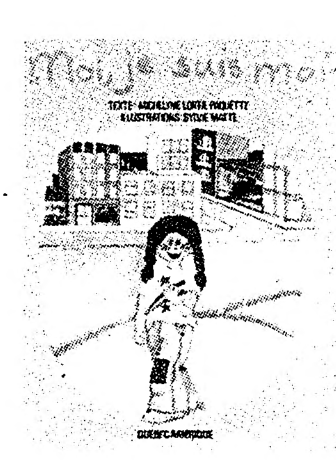
Une fresque admirable de l'Empire des Indes. Un inoubliable roman d'amour.

Des contreforts de l'Himalaya aux palais des Maharadjas, de la redoutable passe de Khyber à l'apocalyptique scène finale à Kaboul, Pavillons lointains est comme une immense tapisserie sur l'amour et la guerre, aux teintes riches et vibrantes. Couvrant vingt-cinq années parmi les plus turbulentes de tout le XIXe siècle, c'est le fascinant récit d'intrigues et de luttes farouches, où courage et lâcheté, égoïsme et esprit de sacrifice s'affrontent sans merci. Mais c'est avant tout une magnifique histoire d'amour, d'un amour qui transcende le tumulte et la fureur de son temps.

MOI, JE SUIS MOI

Cette collection a été conçue selon les principes d'une pédagogie ouverte. Elle permet aux parents et aux enseignants de stimuler le goût de la lecture chez l'enfant en se basant sur son réel et en l'amenant à l'explorer.

C'est dans cette perspective que les Editions QUEBEC/AMERIQUE ont retenu la collaboration d'une équipe de spécialistes en animation et en consultation pédagogiques (GREI/N.H.P.). Leurs travaux d'expérimentation et l'importance de leurs démarches dans le milieu de la pédagogie les situent à la pointe de la recherche et de la compétence dans ce secteur. Sous la direction de Claude Paquette, ce groupe a pour fonction d'orienter la collection JEUNESSE selon des critères pédagogiques qui s'inscrivent dans la réalité d'aujourd'hui.





La ligne aux bonnes nouvelles

SAINT-ALBERT

- Soirée de patinage pour les membres le 20 février à 20h00.

FORT McMURRAY

- Des femmes chrétiennes et le père Viel viendront pour essayer de fonder un groupe francophone le 23 février à 8h30 au sous-sol de l'église St-Jean-Baptiste.

- Un film en français sur les Cabanes à Sucre présenté dans les écoles d'immersion le 26 février.

- Quilles, tous les vendredi de 9h à 11h dans la salle de quilles. Nous cherchons des remplaçants!

LETHBRIDGE

ACTIVITES PREVUES

- Un groupe de membres aimerait se rencontrer au Centre de temps en temps pour «chanter la bonne chanson».

- Les billets pour le spectacle de Robert Paquette qui aura lieu dans la Galerie de la Bibliothèque municipale de Lethbridge le 25 février à 20h sont maintenant disponibles au Carrefour.

- Les membres du conseil régional d'administration sont priés de se rendre au Centre culturel le 21 février à 13h30 pour la première réunion du nouveau terme. La Présidente présentera la liste des officiers choisis qui formeront le prochain comité exécutif si acceptés par le Conseil.

Il est très important, chers membres, que vous y assistiez.

FRANCO SUD

- Les dames de la régionale de Lethbridge continuent à se rencontrer les jeudi soirs au Centre culturel.



Association canadienne-française de l'Alberta

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE QUI AURA LIEU AU CONVENTION INN SOUTH (4404 Calgary Trail, Edmonton, Alberta)

EN LA SALLE DU BAL — *LE 7 MARS 1981 A 13h30*

1. *Adoption de l'ordre du jour*
2. *Lecture du procès-verbal de la dernière réunion*
3. *Rapport du Président*
4. *Rapport financier*
5. *Nomination d'un vérificateur*
6. *Rapport du Comité des Statuts et Règlements*
7. *Rapport du Comité des candidatures et élection*
8. *Autres items:*
   - *8.1*
   - *8.2*
   - *8.3*
   - *8.4*
   - *8.5*
9. *Levée de l'assemblée*

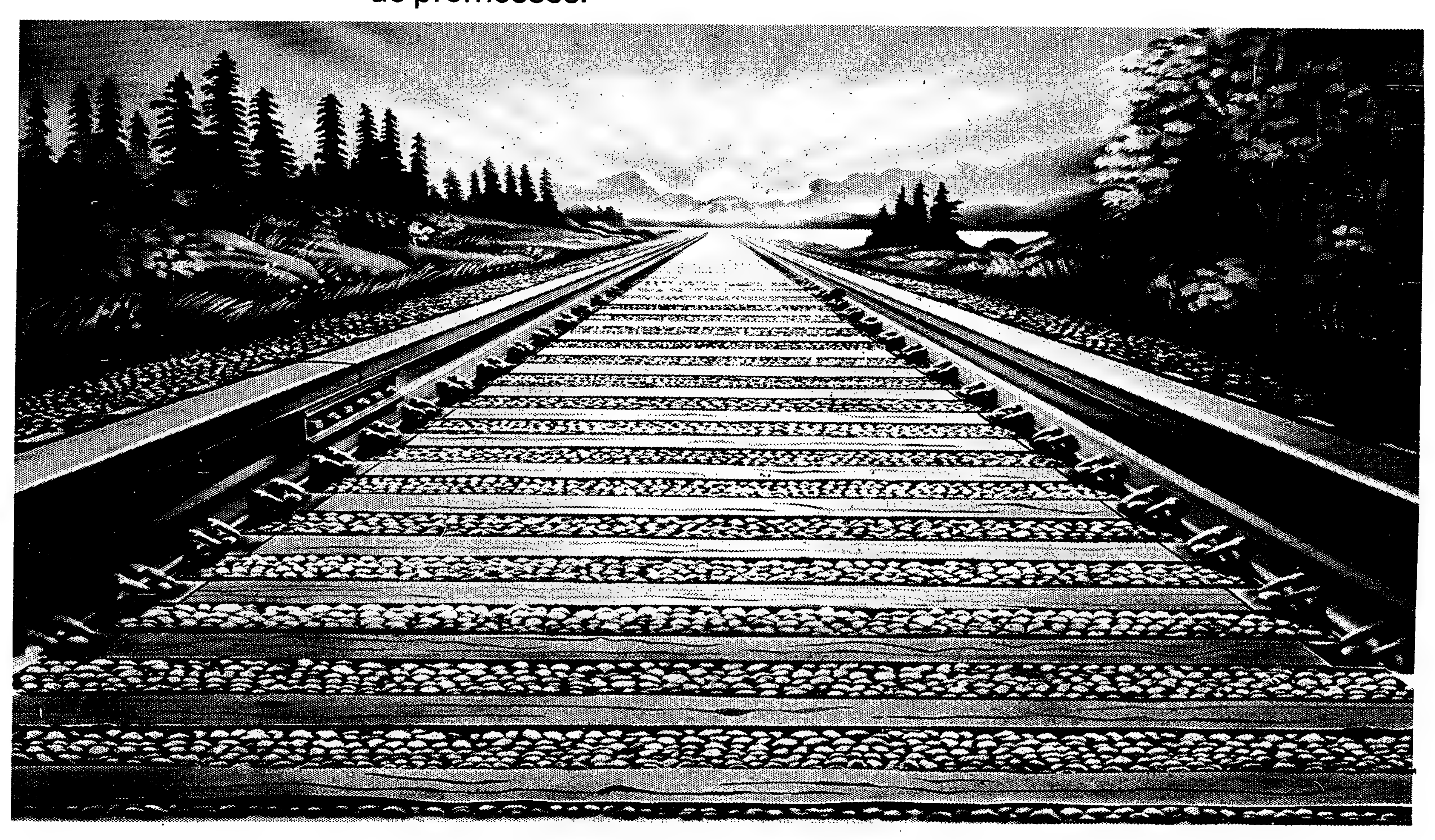
Bonne fête, Canadien Pacifique! De la part de "l'autre chemin de fer".

Aujourd'hui, c'est le centième anniversaire de l'entreprise que nous, du CN, appelons communément "nos concurrents".

Cela ne nous empêche pas d'enterrer la hache de guerre pour un moment, le temps de dire "Félicitations, Canadien Pacifique!" Non seulement pour avoir franchi le cap prestigieux des cent ans, mais aussi pour avoir tant contribué à l'essor du Canada. Depuis un siècle, vous avez inscrit dans les annales ferroviaires du continent l'un de ses plus brillants chapitres.

N'était-ce des chemins de fer, on pourrait dire que le Canada n'existerait pas sous sa forme actuelle. Et au cours des cent prochaines années, on peut aussi affirmer que son essor continuera de reposer dans une large mesure sur la qualité de ses réseaux de transport.

Encore une fois, félicitations, vieux collègue. Continuez! L'avenir s'annonce plein de promesses.



CN

DES ÉCHOS DU SECRETARIAT DE L'ACFA



Etre membre de l'ACFA c'est une nécessité POUR TOUT Franco-albertain déterminé à le rester

Information 423 1681 10008-109e rue Edmonton, Alberta T5J 1M4

COMMISSION CULTURELLE DE L'A.C.F.A.

ROND—POINT 81 — les 6, 7 et 8 mars 1981, au Convention Inn South, Edmonton

ROND—POINT constitue l'un des événements les plus importants de la francophonie albertaine. C'est en fait l'occasion idéale pour tous les francophones de l'Alberta, et même de l'extérieur, de venir retrouver parents et amis et de faire de nouvelles connaissances. Trois jours durant, tous et chacun peuvent vivre totalement en français.

ROND—POINT débutera le samedi 6 mars prochain, au Convention Inn South, dès 6h du soir. Les clubs francophones de l'Age d'Or s'occuperont des inscriptions et deux couples franco-albertains d'Edmonton seront vos hôtes. L'ouverture officielle sera présidée par M. Roger Lalonde, président de l'Association canadienne française provinciale'

A 8h du soir, un groupe d'artistes franco-albertains vous donneront un concert de chansons et de musique. Il s'agit de Lynn Demers, interprète, Colette Hébert, interprète, Laurier Fagnan, auteur-compositeur et interprète, Gaston Jacques, auteur-compositeur et interprète, Crystal Plamondon, interprète, Daniel Renaud et Maria Lemire qui vous enchanteront avec leurs accordéon et guitare classique. Egalement, il y aura Judith Parker, interprète et Lucille Bouchard, qui vous amusera de ses monologues. Danse sous la direction d'André Roy, suivra le spectacle.

Dès vendredi soir, une vingtaine de kiosques seront ouverts, ainsi que toute la journée de samedi. Il y aura également exposition de peintures et d'artisanat.

Les Blés d'Or, en collaboration avec la Commission culturelle de l'A.C.F.A. ont organisé une session de danses folkloriques, qui débutera le samedi à 9h du matin pour se terminer le dimanche, à 3h de l'après-midi.

Les personnes qui sont intéressées ont le choix entre trois volets différents:

1. Danses enfantines pour instituteurs enseignant aux enfants de 4 ans à 10 ans sous la direction de Josée Breton;

2. Danses internationales pour instituteurs enseignant aux enfants de 9 ans à 15 ans, sous la direction de Richard Turcotte;

3. Gigues intermédiaires pour toute personne possédant déjà une bonne notion de la gigue, sous la direction de Hubert Landry.

Le nombre de participants se limitera à 60 (soixante). Les participants demeurant à l'extérieur de la ville peuvent bénéficier du tarif spécial d'hébergement s'ils séjournent au Convention Inn South. Ce tarif est de ..38. pour deux soirs, soit pour chambre simple ou double.

Pour s'inscrire à ce stage, il faut faire un dépot de ..10. (non-remboursable) avant le 19 février aux Blés d'Or, C.P. 3078, St-Paul, Alberta, T0A 3A0.

Les cours auront lieu toute la journée du samedi, de 9h du matin à 5h de l'après-midi, et le dimanche de midi à 3h. Le coût total d'inscription est de ..25. (y compris le dépôt de ..10.) En soirée, les participants pourront assister aux activités de Rond-Point, s'ils le désirent.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Lise Holeton, à St-Paul, en signalant (1) 645-4410, entre 9h du matin et midi, du lundi au vendredi.

Le samedi 7 mars 1981:

Au cours de l'avant-midi, on pourra s'inscrire aux réunions qui auront lieu aux heures suivantes:

9h du matin - Réunion annuelle - Francophonie Jeunesse de l'Alberta

10h du matin - Réunion annuelle - Caisse Francalta.

A midi, repas-buffet et à 1h30 de l'après-midi, assemblée générale de l'A.C.F.A. suivie du Conseil général.

Le soir, à 7h, banquet, lequel sera précédé de l'apéritif pour ceux qui le désirent. La soirée se clôturera avec une danse qui sera animée par le groupe «Plus 1». Toutes les activités auront lieu dans la Salle de Bal de l'hôtel.

Organisé par Francophonie Jeunesse de l'Alberta, il y aura un service de garderie (entre 9h du matin et midi et 1h de l'après-midi à 4h, pour enfants de 1 an à 7 ans. Le coût est de ..2. par enfant, pour une demi-journée.

Francophonie Jeunesse présentera aussi un film pour adolescents.

Le dimanche 8 mars 1981:

A 9h30 du matin, il y aura une célébration lithurgique. Quiconque désirera déjeuner par après, pourra le faire à ses frais, à la salle à dîner de l'hôtel où on y sert un appétissant «brunch» (repas mixte) vers 11h du matin.

Echange de billets:

Si vous avez déjà acheté vos billets et que pour une raison ou une autre vous ne pouviez assister à une des activités, il vous sera possible de les confier au «Centre d'échange de billets». Si quelqu'un d'autre l'achète, le prix du billet vous sera remis. Par contre, s'il n'est pas vendu, aucun remboursement ne sera effectué.

Chambre d'hôtel:

Vous pouvez retenir votre chambre au Convention Inn South en téléphonant au 434-6415. Chambre simple ou double ..38 par personne, pour les deux soirs. (Le deuxième soir est payé par Rond-Point).

On peut se procurer les billets pour Rond-Point 81 aux endroits suivants:

A l'extérieur d'Edmonton:

la librairie «Carrefour» de votre région;

A Edmonton:

- Au Carrefour de la 109e Rue
- Au Secrétariat de l'ACFA provinciale, 1008-109e Rue
- au Secrétariat de F.J.A., 8406-91e Rue
- à la Caisse Francalta sud, 8106-92e Rue
- au C.A.C., *303, 10443-82e Avenue.

ROND—POINT est organisé par la Commission culturelle de l'A.C.F.A., en collaboration avec: La Caisse Francalta, Le Conseil albertain de la Coopération, les clubs de l'Age d'Or, Francophonie Jeunesse de l'Alberta.

Nous désirons remercier tout spécialement: Le Secrétariat d'Etat, Alberta Culture, C.H.F.A. et C.B.X.F.T., Le Franco-Albertain. Pour leurs généreux octrois et leur collaboration.

N.B. ON NE POURRA PAS SE PROCURER DES BILLETS POUR LES REPAS (diner-buffet et banquet) APRES LE 3 MARS 1981.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

SUITE LE 25 FEVRIER

Bernard HARVEY
Ste-Foy, Québec
Raymond LAMOUREUX
McLennan
Sr Gracia LAUZON csc
Edmonton
Gail R. MICHENER
Lethbridge
Pierre PARKER
Jean Côté
Mme Rita PERRON
Hay River, N.W.T.
Donald QUIRION
Edmonton
Roger ROYER
Beaumont
Mme Marie SASSEVILLE
St-Albert
Mme Huguette SCHWEIGER
Calgary
Mme Emma SERVANT
McLennan
Mlle Elizabeth Ann SOVIS
Edmonton

LE 26 FEVRIER

Arthur T. ALBERT
Bonnyville
Mlle Angèle AUBIN
Lethbridge
Daniel COURNOYER
St-Albert
Mme Madeleine DUMONT
Bonnyville
Lucien FORTIER
Guy
François GIASSON
Edmonton
Mme Juliette LAFLEUR
St-Paul
Mme Margareta MALIK
Calgary
Sr Thérèse MICHAUD csc
Edmonton
Mlle Geneviève MOREAU
Edmonton
Pierre SLIGER
Falher
David SMITH MAGOWAN
Lethbridge
Ernest ST—JEAN
St-Paul
Mme Louise ST—PIERRE
Edmonton
Georges TELLIER
Morinville

LE 27 FEVRIER

Mme Rolande ARSENAULT
Edmonton
Mme Pauline M. BEDARD
Edmonton
Mme Evangéline BOUCHARD
St-Paul
Mme Marie BOURASSA
Plamondon
Norman DEMEULE
Fort Saskatchewan
Mlle Simone GIGNAC
Edmonton
Michel GAUTRON
Bonnyville
Mme Pauline GINGRAS
Fort McMurray
Laurent GOUDREAU
Beaumont
Lucien C. GOUDREAU
Beaumont
Roger LAURIN
Morinville
Mme Hélène MAGNAN
Beaumont
Mme Catherine MARTINI
Calgary
Paul MENARD
Fort McMurray
Mme Jeannette NOLETTE
Girouxville
Guy PARADIS
Grande Prairie
Fernand PARIZE
Whitecourt
Mme Lise PETER
Fort McMurray
Rév. W.A. REYNOLDS
Red Deer
Sr Cécile SALE fj
Edmonton
Jules SANCHE
Fort McMurray

LE 28 FEVRIER

Léo AYOTTE
Edmonton
André BOISVERT
Fort McMurray
Emile BOISVERT
Grande Prairie
Mme Annette BOULT
Fort McMurray
Mme Thérèse BOURASSA
Edmonton
Alphonse BOURGET
Bonnyville
Mme Brigitte CHAUVIN
Girouxville
Alain DOUCET
Edmonton
Albin GAUTHIER
Plamondon
Marc André GUIMOND
Hinton
Armand LABELLE
Calgary
Sr Thérèse LAURION
Donnelly
Mme Frances H. LEFEBVRE
Edmonton
Mme Jeanne A. LEPINE
Mallaig
René MATHIEU
Edmonton
George PLAMONDON
Plamondon
Mgr Henri ROUTHIER o.m.i.
Edmonton
John TOKARZ
Guy
Mme Germaine TREMBLAY
Beaumont
Mme Mélanie WALSH
Calgary

LE 22 FEVRIER

Claude A. BARIL
Calgary
Sr Henriette BEAUDOIN sce
St-Paul
Amédée BROCHU
Morinville
Claude BROUSSEAU
St-Vincent
Mme Rebecca CHAMPAGNE
Morinville
Mme Annie CHRETIEN
St-Paul
Mme Claudette GODDARD
Edmonton
Roger HOULE
Girouxville
Mme Suzanne LAMBERT
Falher
Narcisse LAMOUREUX
McLennan
Sylvio NOEL
Edmonton
Mme Louisette PLAMONDON
Mildred Lake
Wilfrid PLAMONDON
Plamondon
Mme Elisabeth POITRAS
St-Paul
Ronald PROULX
Legal
Richard H. SIMARD
Jean Côté
Francis ST—JEAN
McLennan
Camille TALBOT
Calgary
Gill VINCENT
Plaster Rock, N.B.

LE 23 FEVRIER

Rod BARNES
Edmonton
Mme Marilda BOISSONNAULT
Morinville
Claude BOULANGER
Joussard
Mme Paulette BUGNET
Eaglesham
Hubert DE MOISSAC
St-Paul
Roland DUBUC
Edmonton
Yvon FORTIN
Grovedale
Mme Yvette FOSTER
Lafond
Clément D. GIRARD
Edmonton
Mme Jeanne HEBERT
Morinville
Léo HURTUBISE
St-Paul
Raoul LAPOINTE, fils
Bonnyville
Roland O. LIZEE
Red Deer
R.P. Clément RICHER o.m.i.
Falher
Roger RICKWOOD
Lethbridge
Mme Bella TURCOTTE
Bonnyville

LE 24 FEVRIER

Mme Marthe H. BELLIVEAU
St-Paul
Mme Denise BERUBE
Calgary
Yvon GAMACHE
Bonnyville
André GAUTHIER
Plamondon
Mme Marie GIRARD
Edmonton
Mme Josiane GOYER
Edmonton
Henri GUINDON
Falher
Mlle Marianne LAMBERT
Marie Reine
Mme Lucie LEMIRE
Girouxville
Régent MARCOUX
Donnelly
Paul ROOZEN
Calgary
Mme Thérèse SCHAUB
Edmonton
Mme Lucille SOUCY
Bonnyville
Lucien ST GELAIS
Fort Saskatchewan
Charles VANTOURN
Calgary

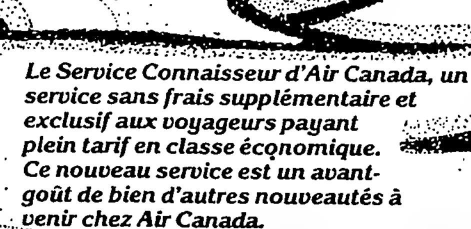
LE 25 FEVRIER

Mlle Lorene ANDREW
Falher
Martial BERUBE
St-Albert
Georges BOISCLAIR
Montréal, Québec
Paul-André BOUCHARD
Falher
Fernand GINGRAS
Fort McMurray
Serge GRAVEL
Edmonton

Bonnyville: 826-5275; Calgary: 262-7074; Edmonton: 423-1474; Fort McMurray: 743-3809;
Lethbridge: 328-8506; Morinville-Legal: 961-3665; Plamondon Lac La Biche: 798-3896; Red Deer: 347-7356; Rivière-la-Paix: 837-2026; Saint-Paul: 645-4800.



VERS MONTRÉAL, OTTAWA ET TORONTO!



COMPTOIR DISTINCT

Vous vous présentez à un comptoir d'enregistrement distinct où vous recevez une carte d'embarquement spéciale pour vous rendre plus rapidement à votre fauteuil, dans la section réservée aux Connaisseurs. Si vous le désirez, nous tenterons de vous donner encore plus d'espace.

MENUS AU CHOIX

Vous avez le premier choix entre trois menus. De plus, les vins et les boissons alcoolisées sont gratuits durant toute l'envolée.

PLAISIR DE LIRE

Le Service Connaisseur vous assure le premier choix des revues et journaux afin que vous n'ayez pas à attendre pour lire ce qui vous plaît.

PLAISIR D'ÉCOUTER

Encore du nouveau. Au lieu d'écouteurs, le Service Connaisseur vous donne droit, gratuitement, à un casque d'écoute tout confort et haute-fidélité pour savourer la musique de votre choix.

Le Service Connaisseur d'Air Canada est offert aux seuls voyageurs payant plein tarif en classe économique, sur certains vols longs-courriers sans escale, au départ de Vancouver, Calgary et Edmonton.

AIR CANADA

les petites annonces

1 - Offres de services
2 - Offres d'emploi
3 - Gardiennes demandées
4 - Logement à louer
5 - Logement demandé
6 - A vendre
7 - Divers
8 - Personnel

Dame cherche de l'emploi dans la région de Bonnie Doon. Pour information: 439-3365 le soir.

A VENDRE 6

BOBCAT 1978, 3 portes, 19000 milles, radio, stéréo 8 pistes, vitres teintées, couvre-siège. Téléphone: 426-0687 après 5h00. (7-11)

7

Dame 40 ans libre, désire rencontrer canadien-français, bonne éducation, sérieux mais aimant le plaisir. Photo appréciée. But: amitié et ... l'avenir le dira. (7-11)

Réponse casier 1002,
Le Franco-Albertain
10014-109e Rue, Edmonton

6

AMEUBLEMENT COMPLET A VENDRE' inclus meubles d'enfants, 4 mois d'usage. Pour informations: 487-2291. (21-11)

J'AIMERAIS GARDER enfants à la maison, du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 ou toute la journée. Pour plus ample information 466-1453, Mme Raymonde Laforme. (7-11)

A VENDRE

Manteau de rat musqué, couleur naturelle, collet en renard norvégien, grandeur 13 ans. Aussi chapeau en renard norvégien. Tél.: 475-6718 (19/12)

Aimerais garder des enfants, la semaine de 8h00 à 17h00. Peux se déplacer facilement. Pour information: 248-6893.

CELIBATAIRE 45 ans et fermier au Sud de la province désire la compagnie affectueuse, but mariage. Adressez-vous au casier du Franco *1003.

5

Toutes personnes intéressées a partager un appartement ou ayant la possibilité de louer une chambre avec pension, s'il vous plaît téléphonez à Bernard au 469-1435. (21-11)

Recherche des travaux de couture de tout genre. Contactez Mme Cayla: 463-2796.

Chambre à louer. Libre maintenant $135.00/mois. West End, appelez Micheline après 7 heures p.m., au 489-6772.

Si vous désirez PRENDRE DES COURS de tricot en français à son prix s'adresser à: 420-0603.

INVITATION SPECIALE

Les réunions se continuent à tous les dimanche soir à 19h00 au YWCA, 320-5 ave sud est. Le Rév. Marcel Bouchard priera pour les malades. Information: 248-4693. (28-11)

LIT A VENDRE presque neuf avec 1 sommier, 1 matelat, support à roulettes - aussi 2 oreillers, 1 miroir et 2 photos de paysage encadrées/ 300.00. S.V.P. contactez Christiane à 468-1583.

Homme au début de la cinquantaine, désire connaître une compagne sérieuse et affectueuse, aimant le dialogue, ayant le sens des affaires, grande de préférence, j'apprécierais qu'elle ne fume pas. Peu importe l'âge. S'adressez à Gabriel Dallaire, box 2034 Saint-Paul, Alberta, T0A 3A0.

Offre mes services pour peinturer maison ou autres. Pour information, demandez Claude: 439-3365

suite de la page 6

MODE

l'alcool et les drogues détruisent votre apparence.

Les études comparant la peau des fumeurs avec celle des non fumeurs, qu'importe l'âge, ont prouvé que ceux qui fument beaucoup ont la peau plus jaune et plus ridée que ceux qui ne fument pas.

C'est la nicotine qui est la cause du rétrétrécissement des petits vaisseaux sanguins de la peau diminuant ainsi la circulation du sang. Le teint rose qui reflète la santé est le résultat d'une bonne circulation du sang à la surface de la peau; si la circulation du sang est plus lente, la peau perd sa couleur rosée et devient jaunâtre et terne.

Boire modérément n'affecte pas la peau au contraire, un peu de vin dilate les vaisseaux sanguins et lui donne une belle couleur de santé. L'abus, par contre, est catastrophique. L'effet dilatant de l'alcool, avec le temps, provoque la rupture des petits vaisseaux sanguins et détruit un teint qui pourrait être attrayant. drogue est nocif à la peau.

Les drogues, communément appelées "sniffers" ou "poppers" enlèvent au corps humain l'oxygène dont il a besoin — la peau par asphyxie peut rapidement devenir bleue — L'usage régulier de la marie-jeanne aggrave les cas d'acnée et peut aussi causer la conjonctivite.

Les tranquilisants sont connus pour causer des démangeaisons et des allergies ou l'écaillement de la peau. L'héroïne, elle, peut vous détruire complétement. Des cicatrices permanentes apparaissent aux endroits où cette drogue est injectée; les veines sont bloquées par des caillôts de sang, et des ulcères, des infections et des abcès peuvent se développer. Très jeune, la peau perd son élasticité.

Il y a des remèdes aux problèmes causé par l'abus du tabac ou de l'alcool, comme des nettoyages de la peau à la vapeur et l'usage des masques qui reconditionnent la peau.

Il n'y a aucun remède aux problèmes causés à la peau par l'abus des drogues — elles ont un effect totalement destructif. L'alcool prive la peau de l'eau dont elle a besoin. Vous savez comment on se sent la bouche sèche le lendemain le la veille! La peau aussi est sèche et a soif. L'alcool aspire l'eau des tissus et rend une peau normale, sèche, écailleuse et terne.

Les problèmes de la peau provoqués par les

effect totalement destructif.

René Vincent est le directeur exécutif de "Allied Beauty Association", un organisme national a but non lucratif mis sur pied par les professionnels de l'industrie de la beauté pour améliorer la qualité des soins capillaires.

M. GROLEAU, UN PIONNIER DE L'OUEST



Théodore Gróleau décédé le 28 janvier 1981.

Fils de Ferdinand Groleau et Rosilda Courtemanche. Théodore est né en Nouvelle Angleterre le 13 décembre 1900.

Arrivée dans l'Ouest en 1912, sa famille était pionnière dans la région de Cold Lake. Jeune homme, Théodore était commerçant à Thérien où il a servi comme Conseiller municipal. Il a ensuite habité Edmonton, où il était paroissien de St-Joachim depuis 1948.

Le 26 décembre de cette année, il aurait célébré son 50ième anniversaire de mariage avec Véronique.

Théodore laisse qua-

suite en page 15

Cartes professionnelles et d'affaires

suite de la page 1

son système, ou bien pour son service en français? Ors, d'après les recherches, la réponse laisserait bel et bien à penser que c'est la langue française que les clients affectionnent.

Et c'est ainsi que M. Lagacé recommande aux membres du CAC de se «réveiller»: «Si vous n'existez que pour la langue française, étant donné que vous êtes dans une province où le français est de plus en plus assimilé... vous allez, vous aussi, vous faire assimiler... il faut donc que vous vous posiez sans plus tarder la question sur ce qu'est une coopérative...

Pour ce qu'il y a du nouvel exécutif, rien de changé vraiment; M. Jos Corbière demeure le Président, M. Denis Lord est vice-président, et M. Gilbert Moulun trésorier.

Si la partie 1980 de la réunion semblait entièrement, bien que pas toujours directement, se rapporter à un seul homme, Fernando Girard, la partie 1981 paraissait vouloir toucher un fait dominant, celui soulevé par Michel Lagacé.

En effet, les projets de 1981 permettront au CAC de mettre l'emphase sur l'éducation et la formation coopératives, étant donné la difficulté à trouver des personnes désireux de faire carrière dans la coopération. «Pour y arriver, a déclaré Ron Poirier, nous espérons faire des colloques dans les régions...»

L'année 1981 devrait également voir à la formation de deux nouvelles coopérations: artisanat et habitation.

Les Pas de l'Ouest

Ronald Boivin, Directeur général des «Pas de l'Ouest». Les Girandoles à l'oeuvre lors d'une répétition.

Par Christian Côté

«Les Pas de l'Ouest» c'est une association de trois troupes de danse folklorique d'Edmonton. Les «Alouettes» comprennent des jeunes de sept à douze ans, les «Arcs-en-ciel» sont formés d'adolescents de 12 à 16 ans et les «Girandoles» se composent de gens âgés de 16 ans et plus.

C'est à la suite d'une idée de trois personnes qui faisaient de la gigue depuis longtemps que l'Association a pris naissance. Suzanne Foisy, Gilbert Parent et Ronald Boivin ont uni leurs efforts afin de faire un meilleur travail. C'est ainsi qu'en juillet 1980 a eu lieu l'incorporation des trois troupes de danses.

Ronald Boivin, Directeur général des «Pas de l'Ouest», précise que les jeunes formant les troupes de danse proviennent principalement des écoles bilingues et d'immersion.

Les buts de l'Association sont de promouvoir la culture canadienne française en Alberta, d'encourager l'usage du français dans un cercle récréatif et de promouvoir l'entente multi-culturelle. A cet effet, beaucoup de contacts sont entretenus avec d'autres troupes de danse de l'Ouest, notamment les troupes ukrainiennes et les «Blés d'Or».

Ronald Boivin explique que l'appui reçus des autres groupes ethniques d'Edmonton et principalement des «Blés d'Or» est très important. «Nous travaillons également d'assez près avec «Les Gigueurs de Calgary».

«L'an prochain nous aimerions augmenter le nombre de nos troupes. On voudrait essayer d'avoir deux groupes d'«Alouettes», deux groupes «d'Arcs-en-ciel» et deux sections de «Girandoles». Le problème est que nous n'aurons pas assez de professeurs pour cela. D'autant plus que deux de ceux qui sont ici cette année partiront pour une période de deux ans l'an prochain.»

Depuis leur fondation, les trois troupes des «Pas de l'Ouest»

suite en page 7

suite de la page 14

tre fils, tous sont d'Edmonton: Joffre et Ted sont comptables, Henri travaille comme assistant social, et Alfred est prêtre oblat. Sa douce mémoire est conservée également par ses trois soeurs, Alice Aubert et Marie-Blanche. Phillips d'Edmonton, et Alma Butler de Vancouver, et ses septs petits enfants.

MOTS CACHES

8 lettres cachées

M	O	I	R	E	T	E	E	E	L	L	E	C	A	N
O	R	S	A	U	G	E	C	I	F	I	T	R	A	O
I	M	E	M	A	E	N	E	R	D	U	O	C	R	I
S	E	R	L	O	T	S	A	R	E	N	R	U	O	T
N	S	P	O	T	E	R	I	R	E	E	V	E	S	C
O	T	N	E	M	U	L	U	O	G	T	O	U	T	A
I	R	E	M	U	R	G	A	A	O	O	M	I	E	S
T	O	R	V	E	O	E	D	N	U	Q	U	E	N	N
A	P	R	I	S	E	N	A	T	V	U	T	E	T	A
N	H	A	I	E	A	E	T	I	E	E	U	C	A	R
I	E	T	T	H	A	V	E	C	R	S	E	N	T	T
H	E	A	C	R	E	T	E	I	N	E	L	E	I	N
C	S	R	E	R	E	I	R	P	E	V	I	L	O	I
A	A	E	E	C	R	A	T	E	R	E	C	I	N	O
M	O	U	S	Q	U	E	T	A	I	R	E	S	O	P

Agrume
anticipe
artifice

Coudre
cratère
crête

Date

Gêne
goulûment
gouverner
grange

Haie

hâve

Lice
lots

Machinations
marchandage
moire
mois
mousquetaires
mutuel

Nacelle
nacre
nuque

Ormes
ostentation

Plage
point
poser
pote
près
prière
prise

Rêve
rire
rugosité

Sauge

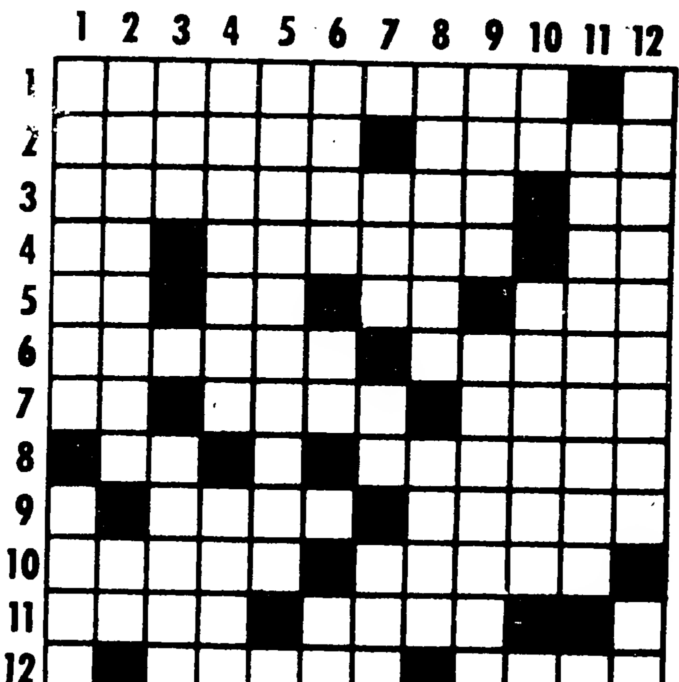
sève*
silence

Tare
toques
torve
tourner
tout
transaction
trophées

Réponse du no. TEMERITE

MOTS CROISES

PROBLEME 3624



LE FRANCO POUR JOUER

HORIZONTALEMENT

1– Présentement.
2– Poison tiré du latex de divers arbres. – Qui aime à rire.
3– Pays-Bas. – Préfixe.
4– Chiffres romains. – Donniez votre voix dans une élection. – Bon pour les chiens.
5– Opticien d'ordonnance. – Année. – Pron. indéf. – Du verbe être.
6– Ch.-l. d'Arr. (Loire). – Donne aux terres un troisième labour.
7– Conj. – Propre aux oiseaux. – Volumineux.
8– Reçu. – Liqueurs épaisses.
9– Qui n'est pas commun. – Njé.
10– Déesse de la chasse. – Réfléchit.
11– Paré.- Engendré.
12– Allongé. – Petite monnaie espagnole.

VERTICALEMENT

1– Sorte de luth. – Terre extraite du sillon et relevée en talus.
2– Petit récit piquant. – inf.
3– Mite, moins une lettre. – Oxyde d'uranium.
4– Anéantissement suprême (dans la religion bouddhique. – Plante ombellifère vivace.
5– Ailes de Mercure.
6– Moins une lettre pour cérat. – De l'espagnol. – Conseil de la reine.
7– Cyclade. – En les. – Petite prairie.
8– En feu. – Opinion.
9– Refutez. – Emietter.
10– Pron. pers. – Allons ci et là.
11– Examen de l'urine.
12– Agilité. – Pron. pers.

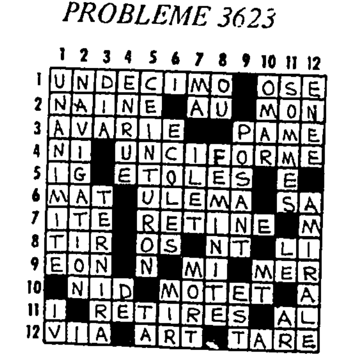
Solution dans la prochaine édition





Solution de la semaine dernière

PROBLEME 3623



La Commission Culturelle de l'ACFA

vous invite à

RONDE-POINT '81



Au Convention Inn, Edmonton

RONDE-POINT '81

CONVENTION INN SOUTH

EDMONTON

ORGANISÉ PAR

La Commission culturelle de l'ACFA
EN COLLABORATION AVEC
l'ACFA
La Caisse Francalta
Le Conseil albertain de la Coopération
Les clubs de l'Age d'Or
Francophonie Jeunesse de l'Alberta

HORAIRE DES ACTIVITÉS

Le vendredi 6 mars

18h INSCRIPTION

19h45 OUVERTURE OFFICIELLE

20h SOIRÉE FRANCO—ALBERTAINE

- 20h Spectacle avec artistes franco-albertains
- 20h piano bar
- 22h soirée dansante avec André Roy

Le samedi 7 mars

8h INSCRIPTION

9h RÉUNION ANNUELLE Francophonie-Jeunesse de l'Alberta

10h RÉUNION ANNUELLE Caisse Francalta

12h Repas - buffet

13h30 RÉUNION ANNUELLE Association canadienne française de l'Alberta

18h COCKTAIL (les consommations sont à vos frais)

19h BANQUET

21h SOIRÉE DANSANTE avec le groupe «Plus 1»

Le dimanche 8 mars

9h30 CÉLÉBRATION DE LA LITURGIE

10h30 CLOTURE

11h Déjeuner libre

EN PLUS

KIOSQUES: vendredi soir et toute la journée du samedi

* expositions de travaux par des artistes et artisans francophones

* renseignements sur les divers organismes francophones.

GARDERIE: toute la journée du samedi pour les enfants âgés de 1 à 7 ans; ouverte: 9h à 12h et 13h à 16h

CENTRE D'ECHANGE DE BILLETS:

Si quelqu'un se proposait de participer à une activité et en est empêché, cette personne pourra laisser son billet en consigne. Si quelqu'un d'autre l'achète, le prix du billet sera remis au premier détenteur. Si le billet n'est pas vendu, aucun remboursement ne sera effectué.

LOGEMENT

Pour réserver une chambre, vous devez remplir le formulaire de réservation (que vous trouverez au secrétariat de votre ACFA régionale), fournir tous les renseignements demandés et l'envoyer à l'hôtel. Vous recevrez confirmation directement du Convention Inn South. Si vous désirez faire vos réservations par téléphone, le numéro de l'hôtel est 434-6415.

Le prix par nuit pour une chambre est de $38. (chambre simple ou double)

A noter: les personnes qui coucheront deux soirs à l'hôtel Convention Inn South se verront charger seulement pour la première nuit, l'hôtel facturant Rond-Point pour la deuxième nuit.

BILLETS EN VENTE aux endroits suivants:

- au Carrefour, 10014-109e Rue 428-9202

- à l'ACFA 10008-109e Rue *203 423-1680

- au secrétariat de FJA 8406-91e Rue 465-7151

- à la Caisse Francalta Sud 8106-92e Rue 465-9791

- au C.A.C. * 303, 10454-82e Ave 433-4266

à l'extérieur d'Edmonton:

- à la librairie le Carrefour de votre region

Pour obtenir de plus amples informations:

soirée franco-albertaine: FJA 465-7151

réunion FJA: FJA 465-7151

réunion Caisse Francalta: 465-9791

réunion ACFA: 423-1680

kiosques: C.A.C. 433-4266

garderie: FJA 465-7151

autres: 423-1683

Nous remercions le Secrétariat d'Etat, Alberta Culture, CHFA, CBXFT et le Franco-Albertain de leur précieuse collaboration.

.... DÉCOUPER .... DECOUPER ....

SERVICE DE GARDERIE

Un service de garderie française est offert pendant la journée du samedi pour les enfants âgés de 1 à 7 ans. La garderie sera ouverte entre 9h à 12h et de 13h à 16h. Il vous en coûtera $4 pour la journée, par enfant, ou $2 par enfant pour une demi-journée. A noter que le repas du midi n'est pas compris.

Je désire inscrire mon(mes) enfant(s)

Nom(s):.. Age:.............

....

Nom du parent:..

Téléphone:..............................

Adresse:..

Code postal:..............................

Vous trouverez ci-joint un chèque de $________ couvrant l'achat des billets pour les activités suivantes:

	nombre		
Soirée franco-albertaine	....	*X $.7 -*	$............
Buffet (samedi midi)	....	*X $.7 -*	$............
Banquet	....	*X $13 -*	$............
Soirée dansante	....	*X $.7*	$............
TOTAL			$............

La série complète ________ *X $.30 -* $________
comprend les billets d'entrée pour une personne pour les activités suivantes: soirée franco-albertaine, buffet, banquet et soirée dansante

TOTAL $............

ENVOYER LE TOUT AVANT LE 27 FEVRIER A:

Rond-Point
pièce 203, 10008-109e Rue
Edmonton T5J 1M4



Semaine du 21 au 27 février 1981

L'EMETTEUR



*«UNE VIE BIEN REMPLIE
ET UNE VIE AUTONOME»*

Profil de Maurice Ethier et Francine Muyard de la Saskatchewan.

Le jeudi 26 février , à 19h00





CBXFT La Télévision Française en Alberta

SUPPLEMENT AU FRANCO ALBERTAIN
VENDREDI 20 FEVRIER 1981

SAMEDI 21 FEVRIER

08h30 PASSE PARTOUT
Anim.. Marie Eykel, Jacques L'Heureux et Claire Pimparé. Prod ministère de l'Éducation du Québec.

09h00 CANDY

09h30 PACHAT
Dessins animés. Aventures de 5 chats de ruelle dans le coeur du quartier Manhattan à New York.

10h00 HEROS DU SAMEDI
Reportage sur l'ouverture des Jeux du Québec. Réal.: Julion Dion

11h00 STAR TREK

11h30 TELEJEANS
Magazine jeunesse. Anim.: Jacques Lemieux. Réal.: Francine Charron

12h00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

13h00 FEMME D'AUJOURD'HUI

14h00 CINE FAMILLE
«Sirius: La princesse lumière»
Dessins animés Conte de traditions orientales réalisé par Keiji Hoshino. Narr : Lise Lachenal Un bûcheron trouve une petite fille dans un tronc d'arbre (Jap).

16h30 DECLIC
À l'aide de mimes, de graphismes et de bricolage, **Déclic** décrit de façon originale le monde qui nous entoure et suscite le développement de l'imagination. Cette série envisage notre environnement immédiat en s'attachant plus particulièrement aux éléments naturels tels l'eau, le feu et l'air. Réal.: Cliv Doig Co-production de la BBC et de la Communauté des télévisions francophones.

17h00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
Des représentants de quatre pays, dont deux Canadiens, Jean Lavallée et Jean-Louis Boudou, participent à cette course de jeunes reporters-cinéastes à travers les cinq continents. Réal . Jean-Paul Leclerc. Anim.: Reine Malo

18h00 TELEJOURNAL

18h05 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information Anim.: Denise Bombardier. Débat sur le livre de la semaine. — Revue de presse — Interview. — Suggestions de livres — Entretien de la semaine. Rédacteur en chef délégué Jean-Pierre Fournier. Réal. Michel Beaulieu

19h00 LA SOIREE DU HOCKEY
«Détroit à Montréal»
Au Forum de Montréal, les Red Wings de Détroit rencontrent les Canadiens Comm . René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval Analyste Gilles Tremblay Réal Michel Quidoz et Jacques Primeau.

21h30 PIERRE ET CIE
«Talk-show» avec Pierre Paquette et Daniel Simard qui nous font revivre des moments merveilleux avec, comme invités à chaque semaine, des personnes du troisième âge. Ce sont des gens qui ont beaucoup accompli au cours de leur vie et qui parfois furent au point de départ de la carrière d'une de nos vedettes connues qui, elle, sera toujours «l'invitée surprise» Dir mus Serge Brodeur. Réal.: Michel Gélinas.

22h30 TELEJOURNAL

22h45 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h05 CINEMA
«Mado»

DIMANCHE 22 FEVRIER

08h30 PASSE PARTOUT

09h00 PETIT CASTOR
Film d'animation. Histoire d'un petit castor élevé par son père.

09h30 GRISU LE PETIT DRAGON
Dessins animés racontant l'histoire d'un petit dragon dans l'impossibilité de contrôler les flammes qui sortent de sa bouche. Il lui arrive toutes sortes d'aventures. *Le Roi des mers.*

09h45 EN TERRE SAINTE
Au royaume d'Hérode... Le nom d'Hérode fait frémir; il évoque certains souvenirs scabreux: le massacre des enfants de Bethléem, la décapitation de Jean-Baptiste, la persécution des apôtres... Mais quel genre de personnage Hérode était-il donc? En visitant le royaume d'Hérode, on découvrira la personnalité, la faiblesse et la grandeur de cet homme qui fut l'un des personnages les plus marquants du temps de Jésus

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR

11h00 D'HIER A DEMAIN
La Mecque: ville interdite. La Mecque, deuxième ville d'Arabie Saoudite, capitale religieuse de l'islâm, est interdite aux non musulmans. La ville, berceau du prophète Mahomet, est le plus grand centre de pèlerinage de l'islâm.

12h00 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
Anim.: Yvon Leblanc. Réal.: Armand Fortin, Jean-Guy Landry, Madeleine Lafrance, Gilles Perron et Denis Faulkner.

13h00 UNIVERS DES SPORTS
Finale de tournoi pee-wee, en direct de Québec. Reportage sur les Jeux du Pacifique en Nouvelle Zélande. Hockey — Canadiens. Activités du carnaval de Québec: ski alpin parallèle; course de motoneiges; 29ème championnat mondial de saults de barils; course de motos sur glace; tour-

noi de golf sur neige, course de canots, etc. Réal . J.C. Houde, G. Desormeaux, J. Primeau, J. Bérubé, A. Latour.

15h00 ECRIVAINS FRANCAIS
Les Maisons de Colette. La vie de l'écrivain à travers les maisons qu'elle a habitées. Témoignage de sa fille sur ses souvenirs d'enfance.

15h30 PROPOS ET CONFIDENCES
Inv.: Pierre Dudan. **(2e de 4).** Réal : Jean Faucher.

16h00 ALBERT TESSIER

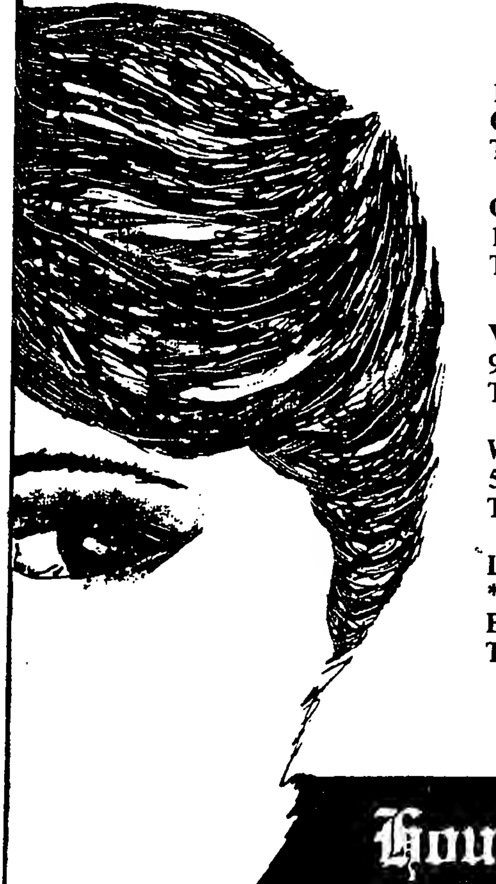
17h00 SECOND REGARD

18h00 HEBDO DIMANCHE
Magazine d'information. Anim.: Michel Benoit. Rédacteur en chef délégué: Lucien Millet. Réal.: Pierre-Marcel Claude.

19h00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault. Avec Benoit Marleau, André Montmorency, Roger Joubert, Paul Berval, Normand Brathwaite, Alain Fournier, Marc Messier et Donald Lautrec. *Bernard revient.* L'ami d'Étiennette vient vendre des saucissons au chef. Patrice a du mal à joindre les deux bouts dans son travail. Bernard est de retour de la Baie James. Réal.. Jean-Yves Laforce.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
1) Superstar
2) A communiquer
3) A communiquer

22h30 TELEJOURNAL



SPORTS

SAMEDI 21 FEVRIER

10h00 HEROS DU SAMEDI
Les Jeux du Québec. Ouverture

19h00 LA SOIREE DU HOCKEY
«Détroit à Montréal»

DIMANCHE 22 FEVRIER

13h00 UNIVERS DES SPORTS

22h45 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h05 VISITE DE JEAN PAUL II

24h05 CINE CLUB
«Utopia»

LUNDI 23 FEVRIER

09h00 EN MOUVEMENT
L'exercice peut-il augmenter l'appétit? Anim.: Pierre Tessier. Part.: Suzanne.

09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Série d'émissions sur le français oral, destinée aux élèves de l'élémentaire II *Centour... les amis.*

09h30 ANIMAGERIE

09h45 YOU HOU

Découverte des cinq incroyables modes de perception que sont les sens. Avec André Cartier, Thérèse Petit et Pierre Curzi. Textes: Marie-France Hébert, Dominique de Pasquale, Ronald Prégent, Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz et Thérèse Petit. Réal.: Guy Comeau. *Le Feu.*

10h00 PASSE PARTOUT

10h30 MAGAZINE EXPRESS

11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
Benoit Marleau reçoit Claudette Taillefer. Recettes: tarte aux oignons et tomates et ampenadas.

11h30 WOODY LE PIC

12h00 NANNY

12h30 MIDI PLUS

13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI

14h30 LE TEMPS DE JOUER
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les téléspectateurs eux-mêmes. Anim.: Jacques Houde. Collaboration: Lucie Lord. Textes: Albert Brie. Réal.: Yves Dumoulin.

15h00 LES ATELIERS
De Trois-Rivières. Visite à La Visitation, dans le comté de Nicolet-Yamaska, chez M. Henri Laplante, apiculteur. Anim.: Jacques Houde. Réal.: André Houde. Coord.: J. Réal Gagné.

15h30 ALBUM DE SOUVENIRS

16h00 BOBINO

16h30 ALBATOR
L'Étoile filante de l'amour.

17h00 QUELLE FAMILLE

17h30 SUR LA ROUTE DE L'AMITIE

18h00 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo

19h00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD

19h30 LAUTREC 81

20h00 DU TAC AU TAC
Véronique Le Flaguais, Jean-Pierre Chartrand, Roger Lebel, Michel Forget, Marthe Choquette et Michel Côté. *L'entrevue de l'année.* Réal.: Jacques Payette.

20h30 TELE SELECTION
«Les grands Romans: 79 Park Avenue»

22h30 TELEJOURNAL

22h55 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h15 JEAN CHRISTOPHE

24h15 SCENES DE LA VIE CONJUGALE
Dramatique réalisée par Ingmar Bergmar, avec Liv Ullman et Erland Josephson. **(4e de 6).** *La Vallée des larmes.* Un an après leur séparation, Johan vient dîner chez Marianne. Son enthousiasme est tombé; il parle déjà de sa nouvelle vie au passé. Marianne est au début d'une guérison. Ils s'aiment toujours et se le disent.

LES FILMS DE LA SEMAINE

Samedi 21 février

14h00 CINE FAMILLE

«Sirius: La princesse lumière»

23h05 CINEMA

«Mado», drame de moeurs réalisé par Claude Sautet avec Michel Piccoli, Ottavia Piccolo, Jacques Dutronc et Charles Denner. Un promoteur immobilier se trouve dans une passe difficile à la suite du suicide d'un associé, coincé par les dettes qu'il avait contractées envers un margoulin. (FR.76)

Dimanche 22 février

24h05 CINE CLUB

«Utopia», film réalisé par Azimi avec Laurent Terzieff, Jean Daste, Dominique Sanda et Gérard Blain. Essai sur l'espace: le temps, l'amour, la vie et l'enfance. (FR.79)

Lundi 23 février

20h30 TELE SELECTION

«Les grands Romans: 79 Park Avenue», mélodrame réalisé par Paul Wendkos, d'après l'oeuvre de Harold Robbins, avec Lesley Ann Warren, David Dukes, Marc Singer et Michael Constantine. Devenue prostituée, Maja prend le nom de Marianne Morgan. Après un mariage raté avec Mike, elle est contrainte par les circonstances à épouser Ross. USA.) (2e de 3)

Mardi 24 février

14h30 CINEMA

«Les sept chemins du couchant», western réalisé par Harry Keller avec Audie Murphy, Barry Sullivan et Venitia Stevenson. Un jeune homme est lancé à la poursuite d'un dangereux criminel qu'il doit ramener au Texas. (USA.60)

23h45 CINEMA

«Rocambole», comédie policière réalisée par Bernard Borderie avec Channing Pollock , Hedy Vessel et Alberto Lupo, d'après le roman de Ponson du Terrail. Empruntant l'identité d'un comte un voleur réussit à pénétrer dans les milieux d'ambassades où il effectue des cambriolages sensationnels. (FR. IT.63)

Mercredi 25 février

23h15 CINEMA

«Tristana», drame psychologique réalisé par Luis Bunuel, d'après le roman de B.P. Galdos. Avec Catherine Deneuve, Fernando Rey et Franco Nero. A la mort de sa mère, une jeune fille est confiée à la tutelle de son oncle, un vieil homme qui finit par faire d'elle sa maîtresse. (HISPANO—FRANCO. IT. 70)

Jeudi 26 février

14h30 CINEMA

«Les rebelles d'Arizona», western réalisé par Lesley Selander, avec Howard Keel , John Ireland et Yvonne de Carlo. Relâché par les Nordistes qui le tenaient prisonnier, un espion sudiste est nommé shérif de la petite ville de colton, en Arizona. (USA.67)

20h00 LES GRANDS FILMS

«Elvis», drame biographique réalisé par John Carpenter avec Kurt Russell, Season Hubley, Shelley Winters et Pat Hingle. Récit des principales étapes de la carrière du chanteur populaire Elvis Presley, depuis sa jeunesse jusqu'en 1969. (USA.79)

23h15 CINEMA

«Angoisses: M pour Meurtre», suspense réalisé par Lewis Logan avec Stephen Rea et Jean Kent. Le fils d'un homme d'affaires victime d'une tentative d'assassinat fait appel à deux détectives afin de connaître l'employeur du tueur à gages. (BRIT.)

Vendredi 27 février

14h30 CINEMA

«Pleasantville» drame réalisé par Kenneth Locker avec Gale Sondergaad, Suzanne Weber et Michael del Viscovo jr' Une petite fille vient passer les vacances d'été chez sa grand-mère. Une équipe de promoteurs immobiliers songent à démolir la demeure de l'aïeule afin de permettre la construction d'une route. (USA)

23h15 CINEMA

«Le mystère de la rivière aux diamants», film d'aventures réalisé par Paul Stanley, avec Vic Morrow, Edmont O'Brien et Claude Akim. Un chercheur de trésors fait appel à deux experts en explosifs pour assurer la protection de diamants. (USA.69)

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 ANIMAGERIE
09h45 VIRGINIE
Récits, contes, histoires, dessins animés. Avec André Cailloux, Louise Gamache et Danielle Schneider. Texte: André Cailloux. Réal.: Raymond Pesant. *L'Épouvantail magique.*
10h00 PASSE PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
11h30 HEIDI
Dessins animés. Histoire d'une petite fille infirme qui vit à la montagne

12h00 TES FILLES ET MES GARCONS
12h30 MIDI PLUS
Dir. mus.: Léon Bernier. Réal.: Claude Boucher
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA
«Les sept chemins du couchant»
16h00 BOBINO
16h30 DON QUICHOTTE
17h00 LES PIERRAFEU
17h30 AUX FRONTIERES DU CONNU

18h00 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY

20h00 TERRE HUMAINE
20h30 RACE DE MONDE
21h00 TELE MAG
Magazine d'information. Animateur: Pierre Olivier. Rédacteur en chef délégué: Jean-Pierre Fournier. Réal.: Jean Savard, Pierre Leduc, Claire Villemaire, Huguette Pilon, Marc Renaud, Fleur Jeanneret et Karl Parent. Rech.: Louise Dansereau et Claudette Bastien
22h00 VIVRE EN FAMILLE
22h30 TELEJOURNAL

22h55 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h15 RENCONTRES
23h45 CINEMA
«Rocambole»

MERCREDI 25 FEVRIER

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 L'EVANGILE EN PAPIER
09h30 ANIMAGERIE
L'Ourson II. (3e de 5).
09h45 LES OUFS
10h00 PASSE PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
11h30 FIFI BRINDACIER
12h00 LES FILLES DU CIEL
12h30 MIDI PLUS
Dir. mus.: Fred Faruggia. Réal.: L. Lalande.
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 BOBINO
16h30 PLACE DU FONDATEUR
17h00 TELE 5
18h00 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo
19h00 AU NATUREL
19h30 GALACTICA
20h30 LES 36 CORDES
Jeu-questionnaire animé par Jacques Beaulieu. Réal.: Martin Gaudreau. Inv.: Denise Filiatrault.
21h30 BIZARRE, BIZARRE
22h00 LA GUERRE DES 10,000 JOURS
22h30 TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo
23h15 CINEMA

«Tristana»

JEUDI 26 FEVRIER

09h00 EN MOUVEMENT
Les effets bénéfiques de la marche. Anim.: Pierre Tessier. Part.: Chantal. Anim.: Monique Tremblay. Part.: Suzanne.

09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR

09h30 ANIMAGERIE

09h45 JE SOUFFLE

10h00 PASSE PARTOUT

10h30 MAGAZINE EXPRESS

11h00 AU FIL DE LA SEMAINE

11h30 WICKIE
Dessins animés réalisés par Alois Schart et Josef Gölen. *La Fiancée de Faxe.*

12h00 PAPA CHER PAPA

12h30 MIDI PLUS

13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI

14h30 CINEMA
«Les rebelles d'Arizona»

16h00 BOBINO

16h30 POP CITROUILLE
Chansons, mini-comédies et marionnettes. Avec André Cartier, Denyse Chartier, Michèle Deslauriers et Ghislain Tremblay. Musiciens: Denis Larochelle, Mario Bruneau, Céline Prévost, Jean-Marie Benoit et Marie Bernard. Chanteuse: Angela Laurier. Réal.: François Côté.

17h00 LES PIERRAFEU

17h30 DU NEUF AU ZOO

18h00 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo

19h00 PHARE OUEST
«Une vie bien remplie et une vie autonome». De Winnipeg.

19h30 BOOGIE WOOGIE 47
Téléroman écrit par Claude Jasmin. Avec Marc Labrèche, Gilbert Turp, Claude Desrosiers, Diane Cardinal, Louise Rémy, Danielle Frappier, Roger Garand, Renée Girard, Yvan Canuel, Jean Brousseau, Sophie Clément, Lise L'Heureux et Sophie Lavoie. *Une escorte pour la Kouriane.*

20h00 LES GRANDS FILMS
«Elvis»

22h00 LE TRAVAIL A LA CHAINE

22h30 TELEJOURNAL

22h55 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h15 CINEMA
«angoisses: M pour Meurtre»

VENDREDI 27 FEVRIER

09h00 EN MOUVEMENT

09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR

09h30 ANIMAGERIE
L'Ourson II. **(dernière de 5).**

09h45 MON AMI GUIGNOL
Le Loup.

10h00 PASSE PARTOUT

10h30 MAGAZINE EXPRESS

11h00 IL ETAIT UNE FOIS L'HOMME
Dessins animés réalisés par Albert Barillé. L'histoire de l'homme, des origines de la vie jusqu'à nos jours. *La Révolution française, 1789-1814.*

11h30 CHER ONCLE BILL
En vedette: Brian Keith, Sebastien Cabot, Johnny Whitaker, Anissa Jones et Cathy Garner. *Mardi gras.*

12h00 AU PAYS DE L.ARC–EN–CIEL

12h30 MIDI PLUS

13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI

14h30 CINEMA
«Pleasantville»

16h00 BOBINO

16h30 DES DIEUX ET DES HOMMES

17h00 LES HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

18h00 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo

19h00 GENIES EN HERBE

19h30 A CONTREPOIDS

20h00 LE MONDE DE MARCEL DUBE

20h30 HORS SERIE
Moi, Claude, empereur. (5e de 13). Drame réalisé par Herbert Wise, d'après un roman de Robert Graves. Avec Derek Jacobi, Brian Blessed, Sian Phillips et David Robb. *La Potion miracle.* Auguste visite Postumus dans son île d'exil et lui promet de le rappeler à rome. Livia réussit à consulter le testament d'Auguste et constate qu'il l'a modifié en faveur de Postumus. Auguste tombe malade après avoir mangé un repas présenté par Livia.

21h30 SCIENCE REALITE

22h30 TELEJOURNAL

22h55 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h15 CINEMA
«Le mystère de la rivière aux diamants»

JEAN PATENAUDE REALISATEUR A CBXFT

La voix de Jean Patenaude s'éteint à CHFA. Annonceur depuis quatorze ans, Jean se dirige vers la réalisation «Télé». Les affaires publiques lui allaient bien pourtant; les auditeurs attendaient avec impatience le timbre de sa voix à l'émission matinale du «Café Show» et aux «Actualités Agricoles». Toujours une blague en plus d'un bon mot...très souvent accompagnées d'un conseil fraternel. Eh bien, du 9 février au 6 septembre (et probablement davantage), Jean assumera une tâche plutôt discrète mais non moins importante. CHFA vous l'annonce en primeur...CBXFT a maintenant un nouveau réalisateur. Il évoluera à nouveau dans un domaine qu'il connaît déjà, ayant assuré la mise en ondes du «Régional» et de «Night Final» en fin de semaine depuis l'été 1980.

Félicitation à CBXFT.

